

Administration et Rédaction: MARTIGNY Avenue de la Gare Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces:

Table with 3 columns: Location (Le mm. Valais, Suisse, Etranger, Réclames, Mortuaires), Day (le Mardi, le Vendredi), and Price (8 ct., 15 ct., 10 ct., 18 ct., 14 ct., 20 ct., 20 ct., 40 ct., 16 ct., 20 ct.)

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

ABONNEMENTS PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr. Mardi et Vendredi 6.—

1 fois par semaine le Vendredi . . . . 3.—

Assurance-accidents . . . 3.— par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

SUISSE

Les vedettes et les pseudo-vedettes étrangères et le drainage de notre argent

Nous extrayons les lignes suivantes d'une « Lettre vaudoise » de M. Laeser :

« Une campagne nécessaire et qui rencontre l'opinion publique unanime est entreprise par deux de nos confrères occupant une place importante dans la presse, contre le drainage d'argent opéré — c'est le mot — chez nous par les vedettes (qui ne sont, hélas, souvent que des pseudo-vedettes) étrangères. Le fait est que ces tournées ont pris les proportions d'un envahissement, pour rentrer ensuite chez soi avec le bel argent suisse « tin tin », comme on dit à Tarascon. « Au moment où tant d'œuvres de bienfaisance, civiles et militaires, où tant d'institutions d'utilité publique ont une peine énorme à récolter des fonds indispensables, des tournées viennent drainer des dizaines et des dizaines de milliers de francs, sans réserve, dans notre pays, et causent un préjudice considérable à nos propres manifestations artistiques », écrit judicieusement un de nos confrères.

La pénétration débute par la présentation au microphone, et bien que ruisselant de bienveillance, il faut reconnaître que ces vedettes (dont on dit que nous avons le grand privilège de les entendre) vous agacent souvent. Plusieurs ont l'air de croire, malgré les bienfaits de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, que notre pays est habité par un peuple d'incultes, vivant dans des chalets, sous la porte desquels les ours viennent renifler chaque nuit. Mais ces incultes ont la charnière du porte-monnaie qui fonctionne bien.

Nos confrères suggèrent une taxe spéciale, dont le produit serait destiné à des œuvres de bienfaisance. Nous souscrivons des deux mains, nous ne sommes pas les seuls, en nous permettant de suggérer aussi un « filtrage » dans la qualité des « vedettes ».

H. Lr.

Le rationnement en juin

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communale :

Malgré l'état peu réjouissant de nos importations et les difficultés rencontrées dans l'affournement du bétail, la ration de denrées alimentaires pour le mois de juin reste à peu près inchangée. Seule la ration de beurre a diminué, et cela de 50 grammes, c'est-à-dire qu'elle est ramenée de 300 à 250 grammes. Les coupons permettant d'acheter du beurre ou de la graisse sont inchangés et donnent droit à 250 grammes de l'une ou de l'autre de ces matières.

Comme toujours, les divers coupons alternatifs ne permettent pas au consommateur d'acheter une des marchandises autorisées plutôt qu'une autre. D'autre part, nous demandons aux personnes aisées et aux ménages sans enfants d'employer les coupons alternatifs beurre-graisse pour l'achat de beurre, afin de permettre aux personnes dont les moyens financiers sont limités et aux familles nombreuses de se procurer, principalement dans les charcuteries, les graisses comestibles.

Il est réjouissant, par contre, de constater que l'on a droit de nouveau à une ration de sucre pour confitures de 3 kilos par adulte ou par enfant.

Les personnes qui prennent des cartes de repas ont droit à une ration de 2 kilos de sucre pour confitures par carte complète et d'un kilo par demi-carte. Ce sucre doit être employé uniquement pour des conserves ou des confitures, en vue de créer des réserves pour l'hiver. Il ne doit pas être employé pour l'usage quotidien. De plus, il est recommandé d'avoir recours à toutes les méthodes permettant de conserver les fruits sans sucre ou avec peu de sucre.

Pour se procurer des « plantons » de légumes

L'office de guerre pour l'alimentation, section de la production agricole et de l'économie domestique, Thunstrasse 95, à Berne, vient d'organiser un office s'occupant de procurer des plantons de légumes. Depuis lors, de nombreuses offres lui sont parvenues. La dite section est ainsi en mesure de procurer actuellement tous les plantons qui peuvent être utilisés dans le courant des semaines à venir. Les commandes peuvent être groupées par les associations ou par les offices communaux pour la culture des champs et transmises, soit aux offices cantonaux, s'ils existent dans chaque canton, soit à la section prénommée, soit section de la production agricole et de l'économie domestique. L'office de guerre pour l'alimentation recommande une fois de plus de planter le plus possible des pommes de terre.

Améliorations techniques aux C.F.F.

L'année dernière, les C.F.F. ont supprimé 17 passages à niveau ; 13 ont été remplacés par des passages inférieurs ou supérieurs, 3 par des déviations de chemin, et un passage à niveau a pu être supprimé complètement sans nécessité de remplacement. D'autre part, les barrières de cinq passages à niveau jusqu'à gardés ont été enlevées et remplacées par des signaux en croix ; deux passages à niveau non gardés ont été pourvus de signaux électriques à feux clignotants, et enfin, le système de barrières a été amélioré pour neuf passages à niveau.

Couronnes mortuaires en fleurs naturelles JEAN LEEMANN fleuriste, tél. 6 13 17 MARTIGNY

LA TUBERCULOSE

La tuberculose est une des maladies les plus terribles qui soient

- parce qu'elle s'attaque plus spécialement à la jeunesse pleine de promesses ;
parce que le malade ne se soigne souvent que lorsqu'il est déjà trop tard ;
parce que sa guérison est toujours assez longue ;
parce qu'enfin, pour le moment, il n'existe pas de remède spécifique contre elle.

Mais voyons d'abord les caractères de cette maladie. Elle est occasionnée par un bacille infiniment petit, le bacille de Koch, du nom de celui qui l'a découvert. Il peut s'attaquer à tous les organes, mais il affectionne plus particulièrement les poumons. On dit alors que le malade est poitrinaire. La tuberculose provoque aussi fréquemment des déformations osseuses et des méningites presque toujours mortelles. Enfin les animaux en sont aussi atteints, particulièrement le bétail, qui la communique parfois à l'homme.

Le tuberculeux, surtout le phthisique (poitrinaire) qui ne prend aucune précaution, risque par ses crachats, ses expectorations, de communiquer la maladie à son entourage. On a cru pendant longtemps que cette maladie était héréditaire : c'est une erreur. L'enfant ne naît jamais tuberculeux. Mais il est facile à comprendre que si les parents, si la mère surtout est atteinte de tuberculose, elle risque fort de communiquer la maladie à ceux avec qui elle est en contacts répétés. Notons en passant qu'il faut avoir des rapports fréquents avec un tuberculeux pour craindre la contagion. Une visite à un malade ne présente donc aucun danger sérieux, surtout si l'on prend les précautions les plus élémentaires. Mais la situation n'est pas la même si l'on vit dans l'entourage d'un phthisique qui tousse constamment et crache à tort et à travers autour de lui. On doit d'ailleurs bien se mettre dans la tête que tout individu qui tousse d'une façon constante, même s'il est âgé, est suspect, et il y a lieu de le signaler au médecin, à l'infirmière visiteuse ou au dispensaire antituberculeux. Cet individu peut même ignorer son mal, se croire en parfaite santé, vaquer normalement à ses occupations journalières... et infecter sa famille et ses voisins qui risquent de succomber avant lui.

Pourquoi beaucoup de personnes résistent-elles à la contagion, alors que tant d'autres succombent à la maladie ? Cela tient à deux causes principales. Nous devons considérer notre organisme comme une place forte assiégée par les microbes. Cette position aura des chances de résister victorieusement à tous les assauts :

- a) si les attaques sont moins massives, moins vigoureuses, moins souvent répétées ;
b) si la forteresse, c'est-à-dire si notre constitution physique et aussi notre comportement psychique sont solidement organisés et bien équilibrés.

Voilà pourquoi, si nous tenons à éviter cette maladie, nous devons prendre un certain nombre de mesures indispensables.

D'abord et surtout celles qui ont trait à l'hygiène.

Il y a en Suisse 70.000 tuberculeux à surveiller. Or, notre pays jouit d'un air capable de donner la santé aux malades, et son climat est merveilleux à tous les points de vue. La Providence nous a gratifiés d'un soleil qui répand ses bienfaits dans nos vallées et sur les coteaux ; ses rayons devraient pouvoir pénétrer partout, faisant ainsi une chasse fructueuse aux microbes. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Nos villages, pittoresques sans doute, sont construits souvent en dehors de toutes les plus élémentaires prescriptions d'hygiène, et les appartements tournent parfois le dos au soleil. Les fumées s'évalent devant les fenêtres des habitations ; les mouches y pullulent qui vont ensuite partout, apportant collés

à leurs pattes microbes et saleté. Dans les rues, on patauge durant des mois dans une boue gluante que l'on apporte malgré soi dans les appartements.

En hiver surtout, on s'entasse dans une chambre basse où l'on reste vingt-quatre heures durant, les fenêtres presque constamment closes. Ainsi l'air ne peut pas se renouveler suffisamment ; et, dans les poumons, les échanges ne se font pas comme il se devrait. Alors le sang manque d'oxygène et s'appauvrit. Survient une maladie quelconque, le corps est épuisé et le voilà qui risque de ne pouvoir supporter les assauts répétés des microbes.

On ne lui donne pas non plus les soins nécessaires de propreté : on devrait user davantage du savon et de l'eau.

A l'époque des grands travaux, on est obligé de travailler du grand matin jusqu'au soir ; on n'a le temps ni de se reposer comme il le faudrait, ni de se nourrir d'une façon rationnelle. Le corps, étant affaibli comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas en mesure de résister à l'infection, et la maladie se déclare.

Mais, répétons-le, la tuberculose, sous toutes ses formes, est guérissable si l'on s'y prend à temps.

Or, maintenant en Valais nous sommes équipés pour entreprendre la lutte d'une manière scientifique contre cette maladie ; et nous pouvons engager le combat avec toutes les chances de succès.

Dans tous les districts, les Ligues antituberculeuses déploient une grande activité. Grâce aux subventions fédérales et cantonales, grâce à l'appui de la population tout entière et à la générosité de mécènes animés d'un esprit philanthropique qu'il est bon de relever, ces ligues disposent des moyens financiers pour mener à bonne fin le travail entrepris. Dans chaque ligue on trouve une infirmière visiteuse dont le rôle multiple est des plus efficaces. C'est à elle qu'incombe la tâche de dépister les malades à l'école et dans les familles, de les amener au dispensaire, de faire l'éducation des tuberculeux et des membres de leur famille ; et ensuite de procurer aux malades tout ce dont ils ont besoin. C'est l'infirmière visiteuse qui fait les réactions à la pomme Moro dans les classes. Les enfants qui réagissent positivement sont acheminés vers le dispensaire où ils sont examinés par un spécialiste, radioscopés et radiographiés s'il le faut. Suivant les résultats de cet examen, l'enfant sera placé soit dans une colonie de vacances durant l'été, soit dans un préventorium, soit enfin dans un sanatorium si le mal est plus avancé. Le dispensaire procède à peu près de la même façon pour les adultes. Telles sont donc les grandes lignes de l'organisation de la lutte antituberculeuse en Valais.

Nous l'avons dit, tous les districts ont leur Ligue, leur infirmière visiteuse, leur dispensaire à la tête duquel il y a un médecin spécialiste, leurs colonies de vacances, etc. Beaucoup ont encore un pavillon d'isolement. La Ligue de Sierre dispose même d'un préventorium ouvert à tous les enfants du canton.

Enfin, nos hautes autorités viennent de mettre le couronnement à cette œuvre de prophylaxie en créant à Montana le Sanatorium populaire valaisan, dont il est largement question d'autre part dans ce numéro du journal. Lorsque nous aurons encore un sanatorium pour enfants, dont l'érection est en ce moment à l'étude, nous disposerons de tout ce qu'il faut pour lutter avec le maximum de chance contre la terrible maladie. Comme on le voit, l'avenir se présente à nous sous un jour favorable. Espérons que, grâce à une éducation bien comprise, l'hygiène populaire renouvellera aussi la face de nos villages et de nos bourgades.

Ce jour-là, le Valais, avec son climat merveilleux, ses beautés naturelles, ses produits de choix, sera le plus beau fleuron de notre chère Patrie. Ne voulons-nous pas tous concourir à cette rénovation ? C. L...n.

GRAND CONSEIL

SEANCE DU 16 MAI

Présidence de M. B. de Lavallaz, président

Les nominations périodiques, par quoi devait débiter cette séance, ont été renvoyées en fin de matinée.

La discussion sur la gestion financière a été reprise et les chapitres restant en suspens ont été en général adoptés selon les conclusions de la Commission.

L'établissement de Malévoz, dont les comptes pour 1940 bouclent par un déficit de fr. 41,375.34, a attiré l'attention de la Haute Assemblée par les remarques de la Commission qui a demandé l'autonomie de cette maison, à l'égal des autres institutions de l'Etat.

M. de Chastonay, chef des Finances, a défendu la maison de santé du district extrême-occidental en expliquant les causes du déficit, dues principalement à la carence de la clientèle étrangère. Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en leur disant que les frais d'hospitalisation des malades de 3e catégorie, dépassent les prestations des communes ou des particuliers et que seuls les hauts prix demandés à la clientèle étrangère ont permis jusqu'ici à l'établissement de Malévoz de se tirer d'affaire. M. de Chastonay a rendu hommage à cette maison pour les services rendus au canton.

Cet objet terminait l'examen des comptes administratifs et financiers qui furent adoptés.

Le taux d'impôt des communes n'a donné lieu à aucune intervention ; les conclusions de la Commission tendant à faire admettre le message y relatif, vu qu'aucun recours n'avait été déposé, ont été acceptées.

Aux centimes additionnels, le taux de 3 1/4 % prévu par le message du Conseil d'Etat pour la perception de ces ressources supplémentaires, a été admis à l'unanimité. On sait que cet impôt direct touche les fortunes à partir de 20,000 fr. et les revenus depuis 6000 fr.

Le rapport du Tribunal cantonal a vu une intervention de M. Marcel Gard qui demandait entre autre la révision du Code de procédure pénale.

M. Pitteloud, chef du Département de justice, répondant d'abord à la Commission, a justifié la brièveté du rapport en question en rappelant que le Grand Conseil avait admis une demande dans ce sens. Si certaines statistiques n'y figurent plus, chacun peut cependant les consulter au département que cela concerne. Quant à un projet de révision du Code de procédure pénale, il sera, dit-il, difficile de le présenter pour cet automne. La première chose, à son avis, est l'étude de la réorganisation judiciaire. Deux lois seront soumises au Grand Conseil à la prochaine session : la loi sur le notariat et la loi sur les contraventions.

Arrivant au chapitre des nominations périodiques, M. le président de Lavallaz rendit hommage à l'ancien vice-président de langue allemande, M. Weissen, qui fonctionna pendant 10 ans à la satisfaction générale. Puis il lut la lettre de démission de M. le juge cantonal Camille Desfayes. Nous avons donné vendredi connaissance à nos lecteurs des nominations qui suivirent ; nous n'y reviendrons donc pas. Mentionnons seulement les remerciements chaleureux adressés à M. C. Desfayes par le président de notre pouvoir législatif, qui se plut à reconnaître les mérites et la reconnaissance auxquels a droit le doyen de notre Tribunal cantonal pour les services rendus au canton et l'honneur qu'il a fait rejaillir sur la magistrature judiciaire de son pays. M. de Lavallaz souhaila à M. Desfayes une longue et heureuse retraite. Il félicita, par la même occasion, les autres élus de la journée et donna rendez-vous à nos députés pour 14 heures.

Un coup pour l'hôtellerie de montagne

On sait que, par suite de la pénurie de carburant, l'administration des postes a dû réduire encore l'horaire des autos postales, horaire qui, cet hiver déjà, avait subi de sérieuses restrictions. Seules quelques lignes continueront à être desservies pour que les habitants de certaines vallées ne soient pas complètement isolés du reste de la Suisse.

Ainsi que le relève la « Revue des Hôtels », ces restrictions de trafic portent un coup extrêmement dur à l'hôtellerie de montagne, car la plupart des hôtels de cette catégorie vivaient exclusivement du trafic automobile. Ces entreprises n'ont donc maintenant plus rien d'autre à faire que de garder leurs volets clos et attendre des temps meilleurs. On peut espérer, il est vrai, que le nombre des cyclistes qui seront tentés de franchir nos cols augmentera et que les routes « sans poussière » inciteront les touristes à diriger leurs pas dans ces régions ; mais malgré tout, le trafic sera si réduit qu'il ne vaudra pas la peine d'exploiter la plupart de ces entreprises. Il se peut que des hôtels situés à proximité de chemins de fer de montagne bénéficient quelque peu de la suppression du trafic automobile, mais ce sont là des exceptions qui ne peuvent nullement compenser les pertes catastrophiques que subiront les hôtels de montagne en général.

Ayez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour l'encaissement de vos vieilles créances et la gestion de vos affaires Lucien Nicolay agent général de la Martigny-Ville Winterthur-Vie

## La situation militaire

### Le bilan d'une campagne

Il y a eu une année ces jours derniers qu'a débuté la grande offensive allemande à l'ouest, qui devait amener en peu de semaines la capitulation de la France. Aujourd'hui, le III<sup>e</sup> Reich et l'Italie terminent une campagne victorieuse de trois semaines qui a conduit à la capitulation de la Yougoslavie et à l'occupation de la Grèce. La Grande-Bretagne se voit donc évincée de ses dernières positions continentales.

Cette campagne, qui a conduit les armées de terre allemande et italienne aux portes de l'Asie, a été menée, comme celle de 1940, selon une idée directrice et d'après un plan établi jusque dans ses moindres détails et exécuté avec une précision extraordinaire. Dès le début, on avait prévu une intervention échelonnée des diverses armées allemandes stationnées dans le Sud-Est et déterminé le moment précis où elles entreraient en scène. C'est l'armée stationnée au sud de la Bulgarie qui devait entrer tout d'abord en action, et marcher vers la Thrace et la Mer Egée. L'action principale était prévue à l'aile droite, où les divisions de montagne et une division cuirassée devaient faire la trouée vers Salonique. Une deuxième armée de ce groupe du Sud-Est de la Bulgarie devait pousser vers Skopje ; elle avait pour tâche d'établir le plus rapidement possible la liaison avec les armées italiennes opérant en Albanie. Une troisième armée était chargée de marcher sur Nisch et d'atteindre la région de Belgrade. Un corps spécial avait pour mission d'occuper le Banat et de marcher sur Belgrade par le Nord. Enfin, une armée stationnée en Carinthie et en Styrie devait marcher sur la ligne Agram-Sarajevo et sur Belgrade.

Les armées italiennes ont opéré en collaboration étroite avec le plan général d'offensive allemand. Le plan des armées italiennes consistait à avancer le long de la côte, progresser en Albanie jusqu'à la frontière yougoslave, percer les défenses yougoslaves et opérer la jonction avec l'armée allemande avançant dans la région, puis de percer le front grec en Albanie. On devait occuper en même temps les îles de la côte dalmate et les îles ioniennes, et s'emparer de tous les points d'appui.

### Quelles étaient les forces en présence ?

Les estimations divergent notablement en ce qui concerne les effectifs allemands ayant pris part à la campagne des Balkans. D'après les indications données récemment par le chancelier du Reich, on avait prévu 32 divisions allemandes pour les opérations dans le Sud-Est européen. En fait, il n'y a eu que 11 divisions d'infanterie et de troupes de montagne, 6 divisions cuirassées et 3 divisions et 2 demi-divisions motorisées de l'armée et des S.S. qui avaient pris part aux opérations. Toujours d'après les indications du chancelier du Reich, les pertes subies ont été minimes. Il n'y a eu au total qu'un millier de tués, 3700 blessés et environ 400 disparus.

On ne possède pas de données concrètes sur les forces yougoslaves, grecques et britanniques en présence, sauf en ce qui concerne le corps expéditionnaire britannique, qui devait compter 60,000 hommes, selon des indications de source anglaise. Le chiffre des prisonniers peut donner toutefois certaines indications approximatives. On a compté, selon le chancelier du Reich, 345,000 prisonniers serbes, 220,000 grecs et environ 10,000 du corps expéditionnaire britannique. Les forces yougoslaves, grecques et britanniques paraissent donc avoir été importantes, et il serait téméraire d'affirmer, sans posséder des indications précises, que les forces de l'Axe aient été numériquement supérieures. En revanche, les armées allemandes avaient une supériorité indiscutable de matériel. Ce sont les divisions cuirassées du Reich, appuyées par des avions piqueurs, qui ont brisé la résistance ennemie et délogé le corps expéditionnaire britannique de ses positions.

La campagne balkanique n'aurait certainement pas pu s'effectuer en un laps de temps aussi bref sans l'étroite coordination des armées allemandes et italiennes.

### La situation actuelle

Si l'on examine la situation actuelle, on constate que si les opérations militaires subissent, à certains égards, un temps d'arrêt, en revanche, l'activité diplomatique est de nouveau plus intense. Et la lutte continue pour la maîtrise de la Méditerranée orientale. L'action des puissances de l'Axe se fait sentir toujours davantage contre la position-clé de la Grande-Bretagne dans la région, position que, selon M. Churchill, l'Empire britannique entend défendre jusqu'au bout. Avec l'occupation de toutes les Cyclades par les troupes italiennes, la totalité des îles grecques, sauf la Crète, sont entre les mains de l'Axe.

En ce qui concerne l'attaque du canal de Suez par l'ouest, les tempêtes de sable paraissent entraver les opérations dans la région de Tobrouk et de Sollum ; cependant, les avions britanniques et italo-allemands n'en poursuivent pas moins leur œuvre de destruction. Il semble qu'actuellement, la flotte britannique en Méditerranée concentre ses efforts pour empêcher les transports de troupes et de matériel italo-allemands d'Italie en Afrique du Nord. Les avions italiens ont multiplié leurs attaques contre la flotte britannique, et l'on annonce ces derniers jours des attaques contre le canal de Suez.

## Un eldorado pour les charlatans et rebouteux

C'est le canton d'Appenzell-Rh. ext. Selon une statistique officielle récente, le nombre des médecins « naturalistes », ou si l'on veut des rebouteux, est de 166 et celui des dentistes qui ne sont pas munis du diplôme fédéral de 111. Le nombre des médecins munis du diplôme fédéral est inférieur à 30 et celui des dentistes est de 2 seulement. Le dernier numéro de la Feuille officielle du canton, probablement en vue de couvrir un besoin urgent, annonce l'installation de six nouveaux « magnétopathes », « psychologues », « chiropracticiens », etc. !

## Aidez la Croix-Rouge à Genève !

Le Comité International de la Croix-Rouge, à Genève, veille à l'application des Conventions qui protègent les blessés et les malades des armées en campagne, et les prisonniers de guerre. Rigoureusement impartial, il porte secours à tous ceux qui souffrent. Appuyez le Comité International de la Croix-Rouge ! — Compte de chèques : Genève 1/8032.

Un nouveau navire de ligne. — Le navire de ligne américain « Washington », de 35,000 tonnes, a été mis en service jeudi. Les Etats-Unis disposent maintenant de 17 navires de ligne. Le « Washington » dont l'équipage se compose de 75 officiers et de 1200 hommes, a été mis en chantier au mois de juillet 1938. Il a coûté 70 millions de dollars.

## La production et la vente des fruits

Le problème alimentaire intéresse le pays tout entier. Tout le monde s'occupe de la bataille de l'agriculture. Partout on laboure, on plante, on sème, car chaque semaine apporte un nouveau contingent de restrictions.

La situation alimentaire du pays est sérieuse et elle deviendra, tout le monde le prévoit, encore plus grave. L'augmentation des surfaces cultivées est une nécessité ; elle est indispensable à compenser, autant que possible, le déficit de nos importations. Le problème de l'augmentation de la production repose sur deux facteurs :

1. L'augmentation des surfaces cultivées.
2. L'augmentation du rendement à l'unité de surface.

Tout le monde s'intéresse à l'augmentation des cultures, peu de monde parle de l'augmentation de la production au m<sup>2</sup>.

Il serait bon de faire ressortir qu'il est dangereux d'étendre des surfaces cultivées, si les cultures, dans leur ensemble, sont mal soignées. Les difficultés rencontrées pour trouver la main-d'œuvre, les attelages, les carburants, les engrais, doivent inciter les producteurs à intensifier, non pas seulement la production par l'augmentation des surfaces, mais aussi, et nous dirons surtout, par des soins indispensables aux cultures. On cultive bien en Suisse, en général ; le point faible le plus fréquent est le manque de protection des cultures contre les dommages des parasites. Si les vigneron ont appris à soigner avec méthode leurs vignes, ils savent pourquoi ; trop peu d'agriculteurs songent que le rendement de leurs cultures est lié à la lutte contre les parasites : ainsi pour les pommes de terre, la lutte contre les dommages du mildiou et du doryphore est indispensable.

Le doryphore est un ennemi nouveau et dangereux, mais le mildiou de la pomme de terre est un parasite bien plus dangereux et plus difficile à combattre. Le rendement total de nos champs de pommes de terre pourrait être élevé de 20 à 30 %, en protégeant cette précieuse culture contre ses parasites. Nous récolterions 15 à 20,000 wagons de pommes de terre de plus, si toutes les cultures recevaient deux ou trois traitements contre le mildiou. En ces temps de guerre, il conviendrait d'en parler et de prendre des mesures énergiques pour assurer un maximum de rendement.

### La production des fruits de qualité

Nous voulons nous occuper d'un autre problème, tout aussi important pour l'économie nationale, afin d'assurer au pays une alimentation de réserve de première valeur, les fruits.

La production de nos vergers représente pour la Suisse un rendement brut important, variant de 70 à 110 millions de francs par année. La production des fruits de table varie de 7000 à 12,000 wagons ; en 1940, la Suisse a pu exporter plus de 7000 wagons de pommes de table, et c'est grâce à cette matière de compensation que nous avons pu obtenir du charbon et d'autres produits indispensables au pays.

Les fruits sont une source de richesse pour la Suisse, et tout doit être entrepris par nos autorités et les propriétaires de vergers, pour sauvegarder la quantité et la qualité de notre future récolte de fruits. Depuis quelques années, nos Stations fédérales et cantonales d'arboriculture ont déployé des efforts multiples pour améliorer la production de nos vergers ; grâce aussi à l'appui éclairé de la Régie des alcools et de la Centrale suisse d'arboriculture à Oeschberg, tous les cantons ont bénéficié de subsides importants pour la transformation de la production, par le greffage de fruits à cidre avec des variétés de table.

La transformation de la production est en bonne voie. Il reste un élément essentiel du problème à réaliser, c'est d'assurer la qualité et la conservation des fruits. A quoi serviraient des milliers de wagons de « Reine des reinettes », de « Canada » ou de « Franc-roseau », si tout est tavelé ?

### La lutte contre la tavelure

L'année 1940 a été favorable à la production de nos vergers. Grâce au beau mois de mai, les arbres fruitiers ont pu développer un feuillage sain, ils ont donné d'abondantes récoltes et ont pu former aussi des boutons floraux pour l'année 1941.

On constate en effet, ce printemps, chez tous les arbres fruitiers, une floraison abondante malgré la grosse récolte de 1940. L'an dernier, si les fruits hâtifs étaient de bonne qualité, il n'en a pas été de même des fruits tardifs, des pommes de conserve. Les pluies de l'automne ont favorisé une attaque massive de tavelure, si bien que les fruits de table ont subi de gros dommages. Les variétés d'automne et d'hiver, « Reine des reinettes », « Boskoop », « Canada », « Franc-roseau », pommes cloches (« Glockenapfel ») en Suisse allemande, ont subi des attaques de la tavelure tardive, au point qu'il a été difficile de trouver des fruits sains pour mettre en frigorifiques ou en réserve dans les caves de conservation.

Nous touchons ici au cœur du problème. On encourage de toutes parts la transformation de la production fruitière ; pour obtenir des fruits de table, il faut, et cela est indispensable, encourager l'amélioration de la qualité des fruits, et permettre aux organisations et aux négociants en fruits de constituer des réserves de pommes pour l'hiver et le printemps avec des fruits sains, exempts de tavelure. Comment convaincre le producteur qu'il faut traiter ses arbres et lutter systématiquement contre la tavelure, l'ennemi No 1 de nos vergers ?

Les pouvoirs publics et nos organisations centrales, comme la Fruit-Union, peuvent faciliter grandement la chose. Il faut payer la qualité.

Nos producteurs ne demandent pas mieux que de travailler à l'amélioration des vergers. Ils appliquent régulièrement, presque partout, les traitements d'hiver sur les arbres. Les vergers abandonnés deviennent rares. On aime soigner les vergers en hiver, mais c'est au printemps, en avril et en mai, avant la fleur et à la chute des pétales, qu'on néglige les traitements. Ceux-ci sont essentiels pour assurer la qualité de la future récolte.

Ce sont les traitements pré et post-floraux qui

### Lutte contre les souris et les rats

Les dommages que ces insatiables rongeurs provoquent chaque année en Suisse, dommages qu'en fin de compte chaque habitant doit supporter, s'élèvent à plusieurs millions de francs. Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, nous offrir le luxe d'entretenir cette armée de souris et de rats, mais nous devons entreprendre contre ces animaux nuisibles une lutte sans merci en utilisant tous les moyens disponibles. Le début du printemps est l'instant favorable.

Parmi les produits qui, depuis des années, se sont révélés excellents pour la destruction des animaux nuisibles, il y a lieu de rappeler le « Virus » et le « Ratin ». Ces préparations sont issues de la section

assurant la protection des arbres à pépins contre la tavelure. Depuis deux ou trois ans, nos Stations insistent plus et mieux qu'avant, sur l'importance des traitements contre la tavelure ; il faut maintenant soutenir et protéger le producteur soigneux, en assurant son gain.

Depuis quelques années, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant la vente et la présentation des fruits au marché. Les fruits tarés, véreux, tavelés, doivent être vendus sous une dénomination spéciale ; le contrôle des denrées alimentaires au marché est efficace, mais on peut encore faire mieux, et ce sera tout à l'avantage des consommateurs et des producteurs de fruits de qualité qui sont souvent concurrencés de façon déloyale, par l'appât des prix auxquels sont offerts les fruits tarés.

Pour les ventes en gros, le producteur doit obtenir pour les fruits sains et soigneusement récoltés, un prix convenable, en rapport avec la peine et les dépenses effectuées. Pour cela, il faut une meilleure cotation des prix lors des Bourses aux fruits. Le prix des fruits dans les Bourses aux fruits a été trop longtemps influencé par les prix payés pour les fruits à cidre.

Grâce aux efforts de la Fruit-Union, l'organisation de la vente de nos fruits a été réglementée ; des classes de fruits A, B et C sont fixées avec un contrôle sévère lors du chargement des wagons. Tout cela est bien ; ce qu'il faut pour compléter ces heureuses mesures, c'est encourager le producteur à soigner sa récolte contre la tavelure, en fixant deux prix pour la vente des fruits de conserve : un prix de base pour les fruits non traités, et une surprime de fr. 5.— par 100 kg. pour les fruits vendus avec un certificat officiel constatant que ces fruits sont traités.

Il est, en effet, facile d'établir un contrôle des vergers en automne ; le producteur désireux de vendre ses fruits tardifs avec le certificat officiel de qualité, peut demander la visite de ses vergers en temps utile. L'acheteur désireux de constituer des réserves pour l'hiver, sera heureux, de son côté, d'avoir une garantie que les fruits achetés ont été traités. Il évitera ainsi les pertes régulières et importantes qu'il fait dans le courant de l'hiver, en conservant dans des locaux souvent coûteux, des fruits atteints de tavelure, cause principale de la mauvaise conservation des fruits.

Il faut trouver une solution souple pour donner satisfaction aux uns et aux autres ; mais nous sommes certains qu'une surprime payée sur le prix de base des Bourses aux fruits, pour les fruits de qualité, est la seule façon logique d'entraîner le producteur dans la voie du progrès.

Nous avons eu l'occasion de visiter les frigorifiques de Genève, de Bâle, de Langenthal, dans le courant du mois d'avril cette année. A part quelques wagons de pommes du Valais et du Tyrol, tous les fruits en réserve sont atteints de tavelure, et souvent dans un tel état qu'ils sont invendables comme fruits de table. Les frais de conservation en frigos ne peuvent pas être couverts par la vente d'une telle marchandise ; aussi avons-nous la certitude que les négociants en fruits ont tout intérêt à payer les fruits sains, exempts de tavelure, à un prix convenable à l'automne. Il y va, du reste, d'une question qui dépasse l'intérêt particulier du producteur et des négociants : c'est l'intérêt national qui l'exige.

Il faut que cette année 1941, nos vergers soient protégés contre les dommages de la tavelure qui compromet chaque année du 30 à 50 % de la récolte des fruits, pommes et poires. Le sort de la récolte fruitière dépend du travail qui sera effectué ces prochains jours dans nos vergers. Si nos autorités, nos organisations centrales et nos producteurs veulent avoir la belle récolte qui est en perspective, il faut traiter sans retard, avant la floraison et à la chute des pétales, tous nos arbres fruitiers, et compléter leur protection dans le cours de l'été, par deux ou trois traitements qui sont indispensables pour assurer une qualité impeccable des fruits.

La Suisse est appelée par son climat et par l'importance de ses vergers, à devenir un des principaux producteurs de fruits d'Europe. Nous avons pu nous passer de l'importation des fruits d'Amérique cette année ; pourquoi ne ferions-nous pas l'effort nécessaire pour affirmer auprès de tous nos voisins que nous sommes, non seulement de bons fromagers, de bons éleveurs, mais aussi de bons et soigneux producteurs de fruits ? Il faut que tous les propriétaires de vergers y songent : ils ont en mains des réserves alimentaires précieuses, ils ont aussi une responsabilité devant le pays. Il faut que tous fassent leur devoir, et nos autorités doivent aussi aider les arboriculteurs à sauver les récoltes, en accordant les carburants nécessaires à l'utilisation des nombreuses pompes à moteur qui sont à disposition dans le pays, soit pour traiter les champs de pommes de terre, soit pour protéger nos vergers.

Pour résumer le problème de la production et de la vente des fruits, nous voulons émettre les propositions suivantes :

1. Le traitement des vergers en été est indispensable pour protéger les récoltes contre les parasites et la tavelure, tout spécialement.
2. Les fruits convenablement traités doivent être payés à un prix normal, couvrant les frais de production et encourageant le producteur.
3. La vente des fruits tarés ne doit plus être autorisée sur les marchés.
4. Il convient de créer un certificat officiel facultatif pour les ventes en gros, constatant que les fruits offerts ont reçu les traitements indispensables à leur conservation.

Ce certificat donnerait droit à la surprime payée pour les fruits destinés à constituer les réserves d'hiver.

Nous voulons espérer que nos autorités, soucieuses d'assurer l'alimentation du pays, sauront prendre les mesures nécessaires pour protéger la production de nos vergers.

Arboriculteurs, courage et confiance ! Traitez sans retard vos vergers ; il faut sauver vos récoltes et assurer au pays les réserves de nourriture et de santé que constituent pour tous nos fruits.

H. Anet.

## SUISSE

### La « Quinzaine neuchâteloise »

Dans le cadre des fêtes commémorant le 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération suisse, Neuchâtel organise une « Quinzaine neuchâteloise » du 29 mai au 9 juin. Celle-ci groupe plusieurs manifestations artistiques et patriotiques, parmi lesquelles figure en premier lieu la représentation de *Nicolas de Flue*, légende dramatique de Denis de Rougemont, musique d'Arthur Honegger dans sa version musicale et scénique intégrale. La création de cette œuvre, qui figurait comme spectacle neuchâtelois à l'Exposition nationale de Zurich et dont les représentations furent différées à la mobilisation générale, est rendue possible à Neuchâtel par la construction d'une grande halle sur la Place du Port, capable de contenir la scène dans sa conception originale. En effet, plus de 450 acteurs, figurants et exécutants de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds collaborent à ce spectacle, dont la direction scénique est confiée à M. Jean Kiehl, et celle de la partie musicale à M. Charles Fallier.

Face à la halle des représentations, le « Comptoir de Neuchâtel de l'industrie et du commerce » ouvre ses portes et présente des stands aussi nombreux que variés.

Signalons enfin l'ouverture, pendant la même période, d'un « Salon romand du livre » au palais Du Peyrou et l'exposition biennale des peintres, sculpteurs et architectes suisses au musée des Beaux-Arts.

Nul doute que les manifestations que Neuchâtel organise à l'occasion du 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération ne remportent un vif succès en attirant un nombreux public de toutes les parties de la Suisse.

## Restriction de la consommation de viande

L'Office de guerre pour l'alimentation communautaire :

Eu égard à la situation actuelle du ravitaillement en viande et afin d'économiser cette denrée, le Département fédéral de l'Economie publique a, par son ordonnance No 17 du 9 mai 1941, fixé les mercredis et vendredis comme jours sans viande. Ceux-ci commencent à 00 h. et se terminent à 24 h. ; pendant toute leur durée, il est interdit à quiconque de vendre, céder, acquérir et consommer de la viande. Cette interdiction s'étend à la viande fraîche, salée, fumée (lard compris), séchée ou préparée de toute autre manière ; elle concerne la chair des animaux des espèces bovine, ovine, caprine, porcine et chevaline, et les lapins, des volailles et du gibier ; sont également interdites la cession, l'acquisition et la consommation des produits carnés suivants, provenant des animaux énumérés plus haut : la viande congelée, la langue, la cervelle, les amourettes, les ris, le cœur, le foie, le mou (poumon), les rognons, les tripes, la toile et le rège, la mamelle, les saucisses, saucissons et produits de charcuterie de tous genres, les conserves de viande ou de légumes avec adjonction de viande, les pâtes et les pains de viande, les pâtés, vol-au-vent, sandwiches et les rissoles, raviolis et autres aliments farcis de viande.

Tout étal de boucherie restera fermé les jours sans viande. Dans les magasins d'alimentation, on doit retirer la viande et les produits carnés des bacs de vente ou les entreposer dans un endroit inaccessible au public. En revanche, les prescriptions édictées pour les jours sans viande ne sont pas valables pour les poissons, les conserves de poissons, les crustacés et autres produits similaires.

Il est prescrit aux hôtels, restaurants et autres ménages collectifs, touchés également par l'interdiction de servir de la viande et des produits carnés les jours fixés, de simplifier encore leurs menus. Ils ne doivent plus offrir ni servir que des menus comprenant seulement un plat de viande ; sont considérés comme tels aussi les mets composés de poisson, de crustacés ou d'autres animaux à sang froid, ainsi que les hors-d'œuvre qui en contiennent.

L'ordonnance prévoit de rares exceptions, entre autres l'administration d'aliments carnés à des malades qui bénéficient d'un certificat médical, et la livraison de viande et de produits carnés aux vendeurs et aux ménages collectifs.

Provisoirement, on s'est abstenu de fixer deux jours sans viande consécutifs, ce qui aurait permis de réaliser plus sûrement les économies nécessaires. Pour que les mesures prises aient l'effet voulu, il faut que toute la population, et surtout les ménages privés, les plus difficiles à contrôler, observent strictement les prescriptions et s'astreignent à diminuer encore, si possible, leur consommation de viande.

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation fait confiance une fois de plus à la discipline éprouvée de la population et espère que celle-ci saura adapter raisonnablement son alimentation aux conditions nouvelles.

Les restrictions du tabac en France. — En raison de la diminution des stocks de tabac, le gouvernement a pris diverses mesures dont la première a été une augmentation des prix de 30 à 60 %. Le marchand de tabac ne pourra vendre qu'une certaine quantité par jour à des heures déterminées. Chaque personne n'a droit qu'à un paquet par jour. La vente du tabac est interdite aux jeunes de moins de 18 ans.

Les pertes britanniques. — Le porte-parole du gouvernement a donné jeudi aux Communes les chiffres authentiques des pertes britanniques en hommes sur le front occidental et en Norvège. Les effectifs envoyés en France jusqu'en juin 1940 s'élevaient au total à 437,000 hommes ; 384,000 hommes furent ramenés et 14,000 laissés comme prisonniers de guerre. Les chiffres correspondants concernant les effectifs envoyés en Norvège furent de 23,800, 22,600 et 95 hommes.



pour le bon café

**PÉDICURE**  
●●●●  
**MANUCURE**

**Georgette Morand Martigny**  
Avenue de la Gare, Au-dessus de la Pharmacie Morand  
Reçoit tous les jours: 8 à 11 h., 14 à 18 h. et sur rendez-vous

**Transports funèbres**  
**A. MURITH S. A.** — Tél. 5.02.88  
POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE

**Cercueils . Couronnes**

SION:	<b>Marléthod O.</b> , Vve, tél. 2.17.71
MARTIGNY:	<b>Moullinet M.</b> , . . . . . 6.12.25
FULLY:	Taramaraz R. . . . . 6.20.32
SIERRE:	Caloz Ed. . . . . 5.14.72
MONTANA:	Métrailleur R. . . . . 2.02
MONTHEY:	Adrien Galetti . . . . . 62.51
ORSIÈRES:	Troillet Fernand . . . . . 02
BAGNES:	Lugon G. . . . . 23

**Meuniers-agriculteurs**

Confiez-nous le recannelage de vos cylindres de moulins ou de concasseurs.  
Travail rapide — Nombreuses références  
Ateliers de constructions mécaniques des  
Etablissements des Charmettes S. A., Fribourg  
Tous travaux de mécanique — Tél. 15.00

**OCCASIONS**

**2 jolies chambres de jeunes filles**  
en rose et en blanc, avec bonne literie.  
1 potager combiné gaz et bois. Prix avantageux.  
**Au Magasin Pouget \* Martigny-Ville**  
Meubles neufs et d'occasion



**EN CE MAI FLEURI, L'AIMABLE VAUDOISE VOUS RAPPELLE QUE VOUS GAGNEREZ PEUT-ÊTRE LES FR. 60.000.— OU L'UN DES 64.928 LOTS DE LA LOTERIE ROMANDE.**

**EN ACHETANT UN BILLET VOUS SOUTIENDREZ LES ŒUVRES DE SECOURS ET D'UTILITE PUBLIQUE DES CINQ CANTONS ROMANDS.**

**PROCHAIN TIRAGE: A BRIGUE, LE 7 JUIN**

**SION, Avenue de la Gare . . . . . Ch. Post. II° 1800**

**JE N'EN CROIS PAS MES YEUX!**



Beaucoup de femmes sont satisfaites de la blancheur de leur linge, jusqu'à ce que, par hasard, elles le comparent à du linge lavé avec Radion. Brusquement alors, elles remarquent la différence! C'est parce que Radion rend votre linge parfaitement propre qu'il le rend si parfaitement blanc. La mousse magique du Radion, si douce, s'infiltre entre les fils du tissu et en enlève rapidement la moindre trace de saleté. Achetez aujourd'hui encore un paquet de Radion et, avec des milliers de ménagères, vous vous réjouirez d'avoir trouvé la lessive qui rend le linge plus blanc.



**RADION**  
**LAVE PLUS BLANC**

**POUR TREMPER, LA SOUDE À BLANCHIR OMO**

*J'étais persuadée que ta robe était blanche, mais compare-la à la blouse du tapissier!*

*...sa blouse est lavée avec RADION, m'a-t-il dit; tu devrais aussi employer RADION, Maman!*

*D'une blancheur incomparable, depuis que j'emploie RADION et que le linge sent bon!*



R 96 SF

**CEINTURES**

spéciales contre obésité, ruptures, relâchements. — Ceintures spéciales contre descentes d'estomac, reins, hernies. Corssets-ceintures pour dames fortes, après opérations, faiblesses. Choix, qualité, expérience. Maison M. VOGT, bandagiste-fabricant, Montreux, Grand-Rue 74.

**Jeune FILLE**

forte et active, si possible sachant un peu cuire, bonne nourriture, est demandée pour un ménage propre de la campagne. S'adr. Etat civil, Pampigny, tél. 7 13 14. Entrée à convenir.

**MONTHEY MAISON**

A VENDRE  
de 2 petits appartements, avec dépendances. Eau, gaz, électricité. Bonne occasion. S'adr. au bureau du journal sous R 813.

**Apprenez l'allemand**

Toutes les langues étrangères, toutes les sciences commerciales (diplôme), à l'Ecole de commerce **Gademann, Zurich, Suisse.** Prospectus gratuits

La Maison vous offrant le plus de choix dans les

**ARTICLES EN CUIR**

- Sacs de voyage, Valises
- Trousses, Portemonnaies

**Paul Darbellay, Martigny**  
Rue du St-Bernard

**SION \* Grande Salle du Manège**

Jeuil 22 (Ascension) à 15 h. et 20 h, 30 — Dimanche 25, à 15 h. et 20 h. 30

**Les Mains Pures**

drame patriotique en 3 actes de Maurice Zermatten, musique du Chanoine Broquet

LOCATION: Magasin Tronchet, Sion. Billets du dimanche valables jusqu'au 22 mai TRAINS SPÉCIAUX pour le retour. Voir affiches dans les gares et communiqués

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 13

**Un mari de premier choix**

ROMAN DE MAX DU VEUZIT

Autrefois ceux de vingt ans ne pensaient qu'à l'amour, et ils en faisaient découler le bonheur... Evidemment, celui-ci n'était pas toujours de la partie; mais, peu à peu, l'existence se tassait et, cahin-caha, la vie se faisait... Ça finissait souvent par de douillettes habitudes... Maintenant, les jeunes gens prétendent asservir le hasard! Ils envisageaient des formules nouvelles d'existence où l'amour n'était qu'un à-côté trompeur et dangereux qu'on éliminait soigneusement du mariage. Celui-ci devenait une affaire, un marché, à moins que ce ne fût une association limitée par un contrat bien défini, comme le voulait Claude.

De nouveau, Marie Jousserand allait protester et essayer de faire entendre raison à l'enfant gâté, mais elle vit celle-ci reposer les fleurs sur la table d'un geste un peu brusque, d'où une sorte de malveillance n'était pas exclue.

Et comme Claude écarasait nerveusement une rose entre ses doigts, la vieille demoiselle sourit.

Des paroles aux actes il y a loin, heureusement, et sa compagne allait peut-être s'apercevoir elle-même de sa sottise. Il était plus sage de ne pas la contredire trop ouvertement. Avec un caractère si autoritaire, on ne sait jamais quelle part d'entêtement entre dans une aussi fantasque décision...

Mais Claude était bien loin d'harmoniser ses pensées avec celles de Marie Jousserand. Ses méditations avaient pris un tour plutôt différent.

C'était en vain qu'elle essayait de retrouver ses impressions joyeuses de la nuit de bal.

D'où lui était donc venue cette gaîté singulière qui l'avait soulevée un moment?

Elle évoquait toutes les bêtises qu'elle avait dites, ses railleries, ses enfantillages... Pourquoi ce besoin de folies, de joies, d'expansion qu'elle avait trahi par des puérilités et des gamineries sans nom?

Elle se demanda ce qu'il avait dû penser d'elle, le monsieur courtis qu'elle prétendait acheter?

A distance, elle se sentit rougir profondément. Elle avait l'impression d'avoir agi, la veille, en jeune fille stupide et insupportable.

Elle sentait encore peser sur elle le regard lourd d'inquiétude de Marie Jousserand... Et ce sourire d'homme correct qu'elle n'arrivait pas à définir... un sourire qui n'était peut-être que satisfait, à moins qu'il ne fût railleur ou ironique...

A plusieurs reprises, elle passa la main sur son front pour en chasser le malaise qui s'y installait sournoisement.

Elle songeait aussi qu'elle avait dit à Didier de venir la voir aujourd'hui et elle se demandait si, après ses extravagances de la veille, elle allait pouvoir prendre avec lui une attitude plus réfléchie, plus grave?

Convenait-il même d'adopter une contenance rigide ou orgueilleuse?

La façon dont leurs relations avaient commencé était charmante, mais sentait terriblement le flirt. Et si un flirt avec Didier eût été agréable en tant que danseur occasionnel, il n'était pas sans inconvénient avec l'homme destiné à jouer le rôle de mari payé

par elle... un mari de correction, comme elle disait.

Elle en était là de ses réflexions quand on lui annonça la venue de Valencourt.

Son prétendant arrivait alors qu'elle n'avait encore pris aucune décision.

Instinctivement, elle se redressa à la vue du jeune homme et ses yeux altiers parurent vouloir le tenir à distance.

L'avocat ne sembla pas même remarquer l'attitude nouvelle de la jeune fille.

Il s'inclina, réservé, et sans paraître attendre la moindre preuve de bienveillance ou de familiarité.

Claude admira son aisance. Lui, au moins, ne s'embarrassait pas de l'ambigu de la situation. Si, lorsqu'il l'ignorait, il lui avait donné des marques de galanterie, avec quel naturel il avait, depuis, endossé la livrée de la plus correcte courtoisie!

Et parce que, en regardant ses yeux d'homme indifférent, elle n'y retrouvait plus la petite lueur fiévreuse qu'elle avait vue s'y allumer la veille, elle concluait très vite qu'il n'avait jamais eu un instant de sincérité, même quand, sans la connaître, il lui murmurait des compliments.

Un peu nerveusement, elle désigna les fleurs:

— Voici une folie qu'il ne faut plus renouveler, monsieur; de vous à moi, il ne saurait y avoir d'attentions pareilles.

— Comme il vous plaira, mademoiselle, acquiesça-t-il simplement.

Elle avait peut-être espéré qu'il protesterait, si bien qu'elle continua, un peu plus froidement encore:

— Vous allez bien vouloir vous entendre avec M. Michot pour remplir les diverses formalités en vue de notre mariage. Celui-ci peut avoir lieu dans trois semaines environ, n'est-ce pas?

— Si ce délai vous est suffisant, mademoiselle, il me convient aussi.

— Pourquoi parler de délai? Je n'ai rien à préparer! Si cette affaire pouvait être réglée en quelques heures, comme en Amérique, je vous donnerais rendez-vous cet après-midi, et tout serait très vite fini.

Elle s'arrêta et leva les yeux sur son interlocuteur. Puis, très crâne:

— Vous ne vous attendez pas, fit-elle, que, pour un tel mariage, je lance des invitations? Vous, moi et deux témoins, c'est assez!

— Vous me voyez ravi, mademoiselle. Son sourire était indéfinissable.

Elle continua, sans vouloir le remarquer:

— A la mairie... tenue de ville, naturellement. Quant à l'église...

— Oh! interrompit-il. Est-ce nécessaire?

— Comment, nécessaire? Vous ne voulez pas du mariage religieux?

— Il en sera comme vous le déciderez, mademoiselle, mais je ne vois pas la nécessité de mêler le ciel à cette parodie de mariage.

Une flamme d'indignation colora les joues de Claude.

— Qu'est-ce que vous dites? Je suis croyante, moi, monsieur!

— Moi aussi, mademoiselle. Mais permettez-moi de vous rappeler que le mariage chrétien a ses lois et ses devoirs. Il impose l'amour, la famille, l'obéissance... le dévouement jusqu'au sacrifice, l'abnégation jusqu'à l'effacement... Il exige, enfin, des sentiments, des promesses, tout ce que, justement, vous repoussez dans le mariage.

Elle redressa la tête vivement.

— Mais que vous êtes prêt à accepter, vous, naturellement!

(A suivre.)

# L'ATELIER

LOUIS MORET  
DÉCORATEUR  
SION

AMEUBLEMENT  
ARCHITECTURE INTÉRIEURE



# L'ACHÈVEMENT D'

# Le Sanatorium

# DE MONTANA

## Une œuvre qui s'imposait

Il y a longtemps déjà que se posait à nos pouvoirs publics la question d'un sanatorium populaire pour notre canton. L'insidieuse tuberculose, dont les ravages dans notre pays commençaient à émouvoir le corps médical aussi bien que les autorités responsables de la santé publique, restait maîtresse du terrain, les établissements sanitaires situés dans le canton ou à proximité pratiquant des prix prohibitifs pour la majorité du peuple valaisan, composé de paysans et d'ouvriers aux conditions plus modestes encore que dans les cantons voisins.

D'autre part, les fonds de nos diverses caisses mutuelles commençaient à se ressentir fâcheusement des effets néfastes d'une maladie d'autant plus sournoise et cruelle qu'elle porte en elle des germes de contagion les plus dangereux.

Il était donc indispensable de fournir à la masse des gagne-petits les moyens de se soustraire aux atteintes de l'affreuse dévoreuse d'hommes.

## L'Etat vote un décret

L'idée ayant mûri et un projet d'avenir ayant pris corps, l'affaire vint dans les tractanda du Grand Conseil pendant la législature de 1917-1921, et la création d'un établissement sanitaire fut décidée par décret du 31 octobre 1920. Le peuple sanctionna les délibérations de nos députés en votant à cet effet un crédit de 700,000 fr.

En 1924, se présenta à Montana l'occasion d'achat d'un bâtiment évalué à 300,000 fr. qui aurait pu convenir comme sanatorium moyennant des modifications budgétées à ce moment-là à 100,000 fr. Par suite de circonstances indépendantes de la volonté du Conseil d'Etat, ce projet échoua. Plus tard, c'est la Confédération qui acheta cet immeuble et l'aménagea en clinique militaire.

L'Etat du Valais eut, par la suite, une nouvelle occasion d'acquérir un hôtel, mais le projet ne put non plus aboutir, de nouveaux obstacles ayant surgi, dont le moindre en était une situation défavorable.

## De l'énergie et des dons

En 1937, grâce surtout à l'énergie de M. Fama, nommé depuis peu conseiller d'Etat, la création d'un sanatorium populaire valaisan fut définitivement décidée. Le canton disposait d'un don de M. J.-J. Mercier de 200,000 francs, ainsi que de la moitié des dons et legs faits dans le cours des années précédentes en faveur d'un hôpital cantonal. Car il ne s'était agi jusque-là que d'hôpital; mais le développement des infirmeries de district et cliniques particulières rendait désormais à l'idée d'un sanatorium toute sa valeur.

A l'intention d'un sanatorium encore, les familles Ritz et Mercier firent don à l'Etat de terrains à Montana; ceux-ci étaient estimés à 20,000 fr.

Au total, l'Etat disposait donc d'une somme de 420,000 francs. Mais la générosité publique n'avait pas dit son dernier mot. Et Mme Georgette Wander, à Berne, qui exploitait à Montana une clinique à ses frais, se déclara prête à contribuer à l'édification d'un sanatorium populaire valaisan en prenant à sa charge la construction d'un pavillon de 42 lits pour les femmes, ainsi que son ameublement et les dépenses afférentes à l'ornementation de la chapelle.

## Une subvention fédérale

La Confédération promet ensuite la précieuse manne gouvernementale sous forme d'un subside ordinaire et extraordinaire de 25 % des frais sur le chiffre présumé des dépenses, soit un subside ordinaire pour travaux d'utilité publique et une subvention extraordinaire comme contribution à la lutte contre le chômage.

## ... et la Loterie romande

En 1937, enfin, la Loterie romande vint répartir ses bénéfices à notre canton, sur lesquels 695,000 fr. allèrent au fonds de construction du sanatorium.

L'Etat pouvait donc s'engager sans crainte et marcher de l'avant grâce à ces subsides et à ces dons généreux. Aussi bien, faut-il pren-



Vue générale

Plans et Direction générale des travaux

Calculs et plans statiques : Dr P. ...

Conduite des travaux sur place : ...

## Le chauffage économique

du Sanatorium valaisan est assuré grâce à l'installation d'appareils spéciaux pour

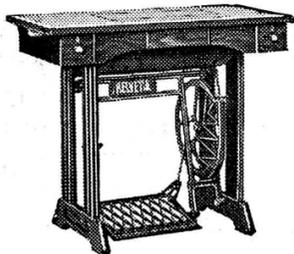
## le réglage automatique du chauffage

La température de l'eau de chauffe est ainsi réglée automatiquement d'après les conditions atmosphériques, ce qui garantit une consommation minimum de combustible.

Voir description de ce système dans le texte

# LANDIS & GYR, ZOUG

Département: Appareils de contrôle thermique



ESSAYEZ  
la nouvelle

# Helvetia

vous en serez enchantée.

Profitez encore de nos prix actuels • Nous reprenons votre ancienne machine au plus haut prix

Demandez-nous sans engagement notre grand catalogue illustré gratuit No 60

Fabrique suisse de  
Machines à coudre S.A. Helvetia  
Lausanne, Rue Haldimand 12

Pour  
*diminuer le bruit*  
et corriger l'acoustique  
dans les hôpitaux, églises, salles de  
réunions, bureaux, employez toujours

## l'amiante Spray

Bernhard Hitz, Uster

### Références:

Sanatorium valaisan, Montana  
Hôpital Ste-Clara, Bâle  
Hôpital de la Ville de Baden  
Hôpital de Teufen (Appenzell)  
Hôpital et Asile des vieillards d'Unterägeri (Zoug)  
Archives du Pacte fédéral, Schwytz  
Eglise catholique d'Amriswil  
Eglise catholique de l'Institut de Baldegg  
Temple National de Clarens-Montreux  
Eglise catholique d'Horyw (Lucerne)  
Eglise de Lys (Berne)  
Nouveaux studios de Radio, Zurich  
Salle des Fêtes du nouveau Casino municipal de Bâle  
Bâtiment de l'Administration cant., Spiegelhof, Bâle  
Ciba, S. A. pour l'Industrie chimique, Bâle

BERKEL

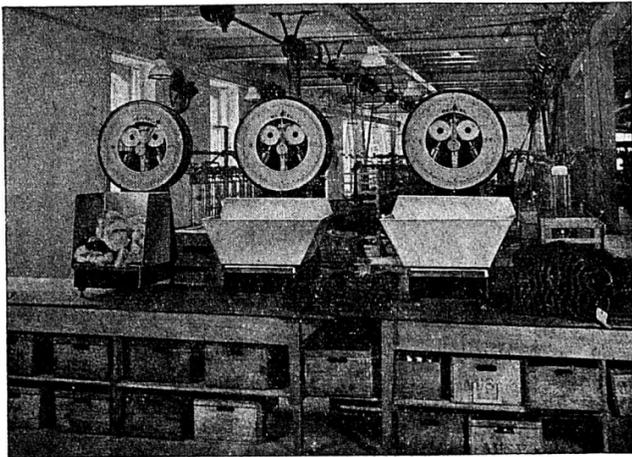
## Balances et Bascules

de précision par lesquelles vous obtiendrez un contrôle parfait dans la cuisine, à la cave, à l'entrée et à la sortie des marchandises.

les  
Machines à trancher la viande  
et le pain, ainsi que les  
Mélangeurs, Machines à éplucher, etc.

Demandez l'offre à la

FABRIQUE



Balances BERKEL dans un atelier

BERKEL

ZURICH - ALTSTETTEN

Hohlstrasse 535 - Tél. 5 53 01

Meubles  
Menuiserie



### Références:

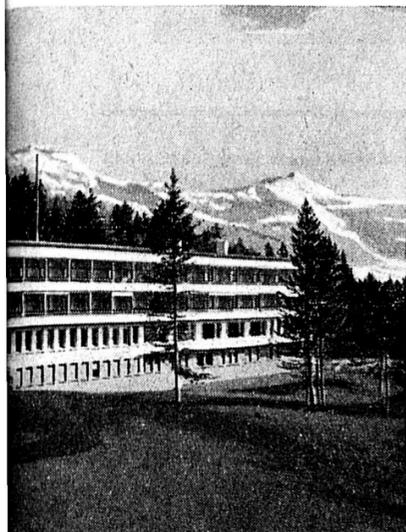
Installation de bureaux  
Sanatorium Valaisan, Montana  
Benzine et pétrole, Sion

Boiserie  
Salle du Grand Conseil  
Immeuble ancien Castiglioni

UNE BELLE ŒUVRE !

# Sanatorium Valaisan

## MONTANA



Sanatorium

Raymond Wander, architecte diplômé E.P.F.

Ingénieur civil diplômé E.P.F.

Conducteur de travaux diplômé.

Le 26 juillet 1938 à la commune de Montana-Village pour le montant de 45,000 fr. Le-ci s'est engagée à fournir l'eau potable par un chemin d'accès, ainsi que les conduites d'eau.

Le sanatorium comprendra 120 lits de malades, plus une trentaine de lits pour le personnel et les sœurs.

### Les travaux

Les travaux furent mis en soumission en 1939 et adjugés autant que possible à des maîtres d'état du canton. La maçonnerie, entre autres, revint aux entrepreneurs de Montana. Les travaux de construction ont été complétés le 15 août 1939, quelques jours avant la mobilisation de l'armée suisse. La déclaration de guerre européenne furent continués tout l'hiver, grâce à un temps particulièrement favorable. Les deux mobilisations générales retardèrent naturellement les travaux, puisqu'à un certain moment, entre le 11 mai et le 18 juillet 1940, l'architecte ne disposait plus que de 9 ouvriers sur un total de 200 du début. Néanmoins, le gros œuvre — la maçonnerie brute — était terminé et le bâtiment sous toit en automne 1940.

### Le personnel

Le Conseil d'Etat a nommé un médecin-directeur en la personne de M. Hans Mauderle de Soleure, actuellement médecin dans un grand sanatorium de Davos-Platz. M. Algée de Chermignon, licencié en sciences commerciales, a été nommé économiste de l'établissement. Le personnel sera composé de sœurs de l'Hôpital de Sion.

### L'installation intérieure

Tous les contrats de fournitures furent signés avant la guerre et le matériel fourni en temps voulu ; la qualité de l'exécution n'a donc aucunement souffert. Les transports subirent toutefois quelques retards du fait d'abondantes chutes de neige.

L'installation radiologique provient de la maison Massiot, à Courbevoie, près de Paris.

### Une visite

Montés à Montana, alors que la neige était encore d'une épaisseur fort respectable, nous fûmes reçus avec une affabilité exquise par M. l'architecte Wander qui consacra près de deux heures à nous faire parcourir et inspecter cette vaste construction où s'affairaient encore bien des ouvriers et maîtres d'état mettant la dernière main à la besogne.

Retenons que le Sanatorium populaire valaisan possède l'installation indiscutablement la plus moderne du genre en Suisse. Nos lecteurs pourront s'en rendre compte par la description qui suit.

### Les étages

Le bâtiment est composé de deux étages, un rez-de-chaussée et deux sous-sols. Il possède 60 lits pour hommes, 42 pour femmes, plus une vingtaine pour opérés et tuberculose chirurgicale, ainsi que 30 lits pour les employés et les sœurs, ces dernières étant logées dans des chambres à un lit. Les chambres sont à quatre lits. Il existe aussi des cabines spéciales à un et deux lits pour opérés, plus une chambre à chaque étage réservée aux cas d'affluence.

Toutes les chambres sont tapissées d'étamine, sauf les pièces sises au nord qui le sont de papier lavable.

De vastes balcons bordent les deux étages sur toute la longueur du bâtiment ; ils sont facilement accessibles aux lits des malades par une disposition spéciale des seuils des portes.

Chaque étage compte 4 chambres de bains où l'on peut transporter les malades avec leur lit et les déposer aisément dans les baignoires placées au centre de la pièce ; puis une chambre pour la sœur surveillante de nuit, deux offices-tisanneries, cinq chambres de sœur et six lingerie. Il y a également six chambres d'isolement pour malades gravement atteints.

A la tête de chaque lit se trouve une prise de signalisation et un coussin auditif permettant au patient d'écouter les émissions radiophoniques. Devant chaque chambre, un signal lumineux s'allume lorsque le malade a besoin de quelque chose, et la sœur en est avertie par un tableau *ad hoc*.

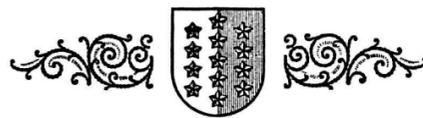
Dès qu'elle a pénétré dans la chambre, elle éteint le signal et une lumière d'une autre couleur apparaît, indiquant qu'il y a une garde-malade dans cette chambre, pour le cas où la présence de celle-ci serait réclamée ailleurs. Si elle ne peut quitter le malade et qu'elle a besoin d'aide, elle a la possibilité, depuis la chambre, d'actionner un signal d'alarme spécial. Le malade ne risque donc pas de se trouver seul dans un moment critique.

D'autre part, un tableau indicateur, ayant des numéros correspondant aux dix personnes les plus indispensables dans le sanatorium, se trouve à chaque étage dans tous les corridors et locaux publics, le cas pouvant échoir que l'on recherche par téléphone ou que l'on doive avoir recours à l'une ou l'autre de ces personnes.

Dans chaque chambre, le malade a son armoire, son lavabo.

Entre chaque lavabo, se trouve aussi un lavabo-crachoir. Fait à signaler : les crachoirs personnels émaillés sont inexistantes. Les méthodes modernes veulent qu'ils soient en carton et des monte-charge spéciaux les descendent pour être brûlés immédiatement.

Deux ascenseurs, 1 monte-lit pour personnes, 2 monte-charge et 1 monte-plats permettent un service rapide. Celui-ci se complète à chaque étage par deux offices avec frigidaire (réseau central) ainsi que par une armoire à chaud, un baquet pour laver la vaisselle et un autre pour stériliser celle-ci. Des armoires pour réduire le matériel de propreté (aspira-



FONDÉE EN 1854

LA FONDERIE ET ROBINETTERIE  
**KUGLER S.A.**  
GENÈVE ET ZURICH

est la plus ancienne  
fabrique de robinetterie  
de Suisse. C'est  
aussi la plus moderne.

## Les décalcariateurs d'eau Ionator

empêchent de façon constante la formation de **DÉPÔTS CALCAIRES** et de **TARTRE** dans les bouilleurs pour chauffage à la vapeur et les installations frigorifiques.

**Aucuns frais d'entretien**

Devis et renseignements par

**Zuberbühler & Co. - Zurich**  
**Kugler S.A. la Jonction Genève**

**S. & G. BLÄSI & Co. S.A.**  
**BERNE** Güterstrasse 46

Maison spécialisée pour  
**Ferblantiers**  
**Appareilleurs**  
**et Chauffages centraux**

TUYAUX, RACCORDS, TOLES  
DIVERSES, MÉTAUX,  
FONTE DE CANALISATION

# A. VARONE

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE VITRERIE ET GLACE**

*Sion*

a exécuté les travaux de vitrerie  
du nouveau Sanatorium  
valaisan



**NOTRE  
BUREAU TECHNIQUE**

ÉTABLIT LES  
**PROJETS - PLANS - DEVIS**  
POUR  
MAISONS PARTICULIÈRES  
BATIMENTS LOCATIFS ET INDUSTRIELS  
ABRIS D. A. P. EN BÉTON ARMÉ  
ET EN ROCHER  
TRAVAUX DE CHARPENTE  
IRRIGATION - DRAINAGE - CANAUX  
INSTALLATIONS EN TOUS GENRES  
ORGANISATION DU TRAVAIL  
ÉTUDE DU RENDEMENT FINANCIER  
CONSEILS TECHNIQUES

DEMANDEZ-NOUS UNE OFFRE SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

**LES CARRELAGES ET REVÊTEMENTS  
DE LA SECTION FEMMES**  
ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS PAR

**ENTREPRISE E. DÉCAILLET & FILS**  
**MARTIGNY-VILLE** TÉL. N° 6 13 19

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX  
PUBLICS ET BATIMENTS

NOUS EXÉCUTONS AUX MEILLEURES CONDITIONS:  
CONSTRUCTION DE BATIMENTS LOCATIFS ET INDUSTRIELS  
VILLAS ET IMMEUBLES RENDUS CLÉS EN MAINS  
**CARRELAGES ET REVÊTEMENTS**  
CONSTRUCTIONS EN BÉTON ARMÉ ET PERVIBRE  
TRAVAUX DE MINAGE  
CONSTRUCTION DE ROUTES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

**TEN** maître menuisier  
*Sion* Dipl. fédéral

**TRAVAUX DE CHOIX**

Salle à manger  
de la Gare, Sion  
Architecte: M. Gruss

Mobilier d'église  
Petit Séminaire du Sacré-Cœur, Sion  
Autel et boisserie avec confessionnal

# Le Sanatorium Valaisan de Montana

**Blumer & Co.**

Tuch-  
und Wolldeckenfabrik

Eschlikon / Thg.

Couvertures de laine

teur à poussière, etc.) trouvent également leur place à chaque étage.

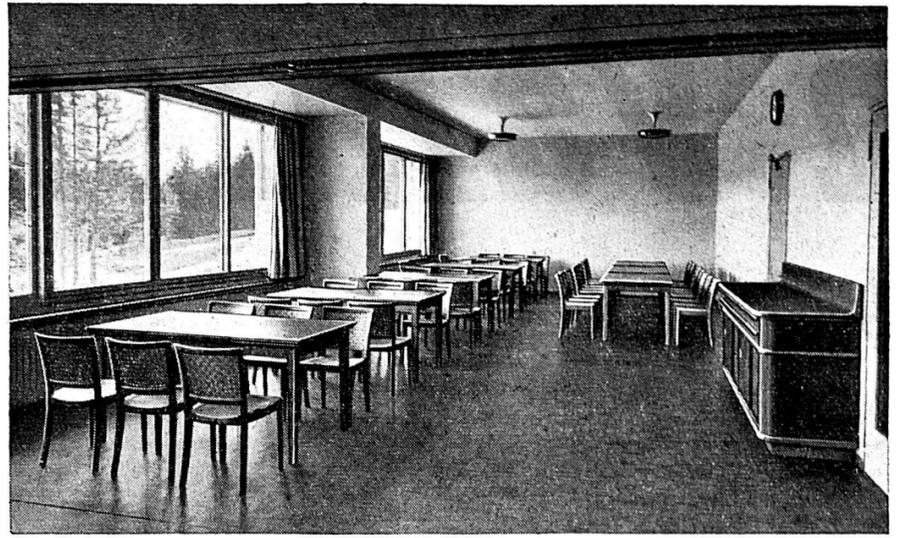
Par des ascenseurs, les aliments montent dans des vagonnets jusqu'aux offices.

Afin d'éviter le bruit des pas dans les corridors, on a calfeutré les planchers et les plafonds avec de la fibre d'amiante et de la laine de verre. D'autre part, les cloisons entre les diverses pièces sont constituées de briques de 25 cm. d'épaisseur, ce qui est une garantie contre toute propagation du bruit aux pièces voisines.

Et voyez ce détail : dans le but d'éviter aux yeux une monotonie par trop sévère, et de permettre en même temps aux visiteurs de trouver plus facilement les chambres où reposent les malades qui leur sont chers, on a donné une couleur différente aux portes des chambres : au rez-de-chaussée, celles-ci sont peintes en gris, au 1er étage elles le sont en vert, et au 2e étage en bleu.

Au 1er étage se trouve la centrale automatique, commandant 40 appareils téléphoniques.

Entre les divers locaux, offices, W. C., etc., se trouve orientée au nord, comme ceux-ci, la chapelle, où peuvent prendre place 90 personnes. On a eu l'heureuse idée de boiser le



Une salle à manger, section hommes

lieu de dévotion en mélèze. Une pièce contiguë sert de sacristie et renferme les objets servant au culte.

Chaque étage contient 62 lits de malades.

## Le rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, qui comprend deux entrées principales : une pour les hommes, une pour les femmes, il a été prévu une grande pièce pour les hommes et une pour les dames, toutes deux avec un bureau.

A côté de chaque hall, se trouve, en outre, un salon pour malades non alités. Une grande salle à manger pourra, à l'occasion, servir de lieu de spectacle, et les malades y trouveront de saines distractions (séances de cinéma, concerts, conférences, etc.). Un appartement pour l'économiste, une chambre pour le portier de nuit, ainsi qu'une salle d'attente pour les hommes et une pour les femmes, avec, en face, le bureau du médecin en chef, complètent en quelque sorte cette partie du rez-de-chaussée, où l'on a eu garde d'omettre l'indispensable salle pour les rayons X, la chambre de consultation pour le médecin en chef, une cabine consultative pour hommes et une pour les femmes, avec deux habilloirs afin de perdre le moins de temps possible, ainsi qu'une salle de radioscopie.

Mentionnons, toujours au rez-de-chaussée, deux laboratoires, une salle pour le développement des plaques de radiographies, un bureau pour le secrétariat médical, les salles d'opérations, le vestiaire, la salle de douches spécialement réservée aux médecins après les opérations.

## Les sous-sols

Dans le premier sous-sol, nous visitons le local de repassage, la lingerie, la salle à manger des employés (située au midi), les salles de bains, les W. C., deux chambres à six lits pour les employés, un appartement pour les sœurs ne couchant pas à l'étage, un office d'expédition des aliments dans les étages, une salle d'opérations aseptiques, une salle pour la stérilisation des instruments de chirurgie, sans en excepter un local de dissection et un monte-charge pour l'évacuation des analyses malodorantes.

Exactement sous la chapelle, se trouve la buanderie. Et, clôturant le dispositif de cette partie de l'établissement, une salle pour travaux féminins permettra aux malades-femmes un utile délassement.

\* \* \*

Nous entrons aussi dans le domaine de l'économat. De vastes entrepôts pour les denrées avec locaux de stockage pour une année et une grande cave pour les pommes de terre y ont été aménagés. La cuisine se trouve au centre, joignant avec un local d'épluchage de pommes de terre et autres légumes.

Les marchandises sont vérifiées et pesées à l'entrée et réparties ensuite dans les différents locaux.

Rien n'a été laissé à l'imprévu : ici, c'est l'économat dont une des tâches essentielles est de régler l'usage journalier des denrées ; là, ce sont des armoires froides pour le lait, le beurre et le fromage, ainsi que deux frigorifiques pour la viande et les restes.

De la cuisine, les plats sont déposés sur des comptoirs chauffés et, passant par des armoires chaudes, sont acheminés sur des vagonnets qui montent aux offices par des ascenseurs appropriés (monte-plats). De la sorte, les aliments arrivent à destination chauds à souhait.

On remarque dans la cuisine un étuveur pour pommes de terre, trois grandes marmites marchant à l'eau surchauffée ; le reste fonctionne à l'électricité. On y voit aussi un grand four, deux friteuses, une machine universelle pour hâcher la viande, battre la crème, etc.

Dans une pièce attenante, est installée une machine à laver et à stériliser la vaisselle. En face se trouve une buanderie avec appareil de réfrigération et les autres installations usuelles.



GUSTAVE  
**SALAMIN**

PRADEGG  
Téléphone 51475  
SIERRE

Menuiserie mécanique, Charpente

FABRIQUE DE CHALETS

Fabrication de portes-unies contreplaquées

Prix modérés, conditions avantageuses  
Travail prompt et soigné  
DEVIS SANS ENGAGEMENT

G. & A.

**Widmann**  
SION

Place du Midi Rue du Commerce

MEUBLES

Salles à manger, Chambres à coucher,  
Studios complets • Literie, Rideaux,  
Linoléums

Visitez notre grande exposition

## Nos spécialités :

Chariots de malade

Tables de pansement

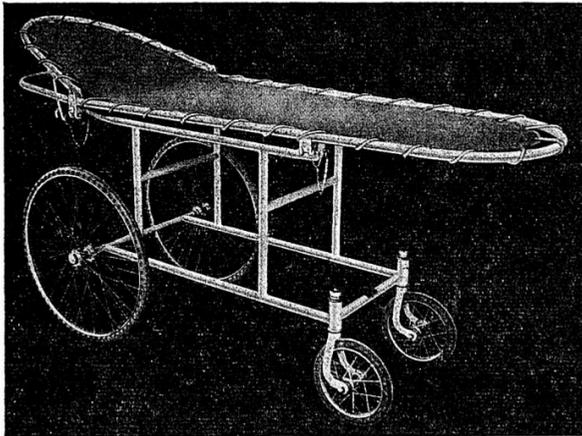
Tables à servir

Chariots pour le transport  
des aliments chauffables  
à l'eau et à l'électricité

Chariots pour le transport  
de linge

Chariots pr marchandises

Roulettes caoutchoutées



**COSMOS**

Manufacture de Cycles « COSMOS » S. A.

BIENNE Téléphones 43.34 - 43.35

**HERMANN MEIER**

Ing. dipl. S. I. A. ASIC.

Zurich 1 Bagnhofquai 15  
Téléphon 3 19 48

## Avant-projets pour installations sanitaires

donnant une base uniforme pour la  
soumission, avec plans compl. dimen-  
sionnés. Devis approximatifs, contrôle  
et comparaison des offres, contrôle  
des travaux en exécution. Expertises,  
frais des constructions et d'explo-  
itation des dispositifs pour la produc-  
tion et distribution de l'eau chaude,  
adoucissement d'eaux.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
EXPLOSIFS

**Les Hoirs d'Ernest Gay**

Martigny

Téléphone 6 10 59

Brigue

Téléphone 290

Loèche-Souste

Téléphone 5 32 46

**Rod. Flückiger**

Martigny-Ville

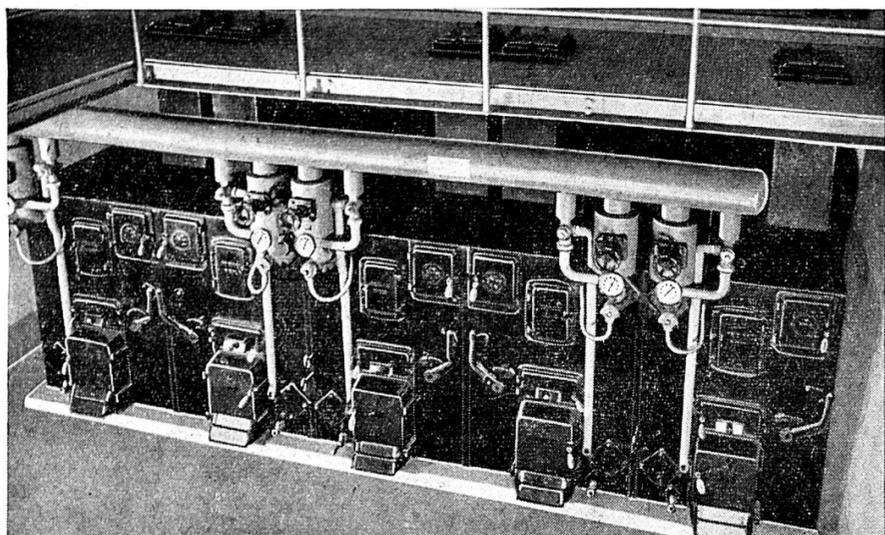
Téléphone 6 13 74

★

CHAUFFAGES CENTRAUX  
INSTALLATIONS SANITAIRES

Devis sur demande

# Le Sanatorium Valaisan de Montana



Vue partielle de la chaufferie

Les Vallotton, constr., Sierre

## Les installations hygiéniques

Les installations hygiéniques jouent un rôle prépondérant dans un sanatorium. Aussi notre établissement cantonal a-t-il été doté, à côté de ce que nous avons déjà cité dans ce domaine, d'une salle de désinfection avec un four pour l'incinération des déchets, ainsi qu'un tambour pour la désinfection des matelas.

Le linge sale passe à la buanderie dans des appareils de désinfection ultra-modernes.

Après le lavage, le séchage en est assuré d'abord par uneessoreuse, puis par cinq armoires à coulisserie qui achèvent cette opération en vingt minutes.

## Le 2<sup>e</sup> sous-sol

Au 2<sup>e</sup> sous-sol, se trouvent la chaufferie avec le canal des tuyaux — ceux-ci tous munis d'isolants — 5 chaudières au charbon pour le chauffage central, 3 chaudières pour la production d'eau surchauffée (celle-ci servant pour la cuisson, la stérilisation, la buanderie et le chauffage supplémentaire de la salle d'opérations); une soute à charbon, un local de pompage et de réglage de température pour le corps du bâtiment. Deux chaudières électriques de 3000 litres produisent l'eau chaude courante pour tout l'établissement; une autre de 1000 litres dessert la cuisine, et une de 1500 litres est réservée à la buanderie.

## Pas de dilatation fâcheuse

Pour éviter les effets de la chaleur sur le béton dans une construction de cette importance, il a été prévu deux points de dilatation, placés respectivement entre la section médicale (centre du bâtiment) et les deux ailes constituées par la section hommes et la section femmes.

## Pour les temps futurs

Disons pour terminer que le Sanatorium populaire valaisan de Montana mesure 100 m. de long, 12 m. de large et 12 m. de hauteur moyenne, pour tenir compte de la déclivité du terrain.

Si les épidémies, qui autrefois prenaient des proportions catastrophiques, ne sont plus guère à craindre aujourd'hui, il faut cependant entrevoir la nécessité où peut se trouver un jour notre établissement cantonal de devoir héberger un plus grand nombre de malades que ne le permettent ses dimensions actuelles. Aussi bien,

c'est à quoi ont songé les édiles à qui nous devons notre sanatorium. Cette précaution s'est traduite par un aménagement *ad hoc* des conduites d'eau, d'électricité, etc. et par une couverture permettant sans trop de frais l'édification d'un troisième étage.

Sage mesure qui vaudra à ses auteurs la juste reconnaissance des générations présentes et futures. \* \* \*

Résumons les notes ci-dessus par quelques considérations générales et le rappel de certains détails qui ne peuvent manquer de retenir l'attention sur notre grand établissement sanitaire cantonal.

Le Sanatorium Valaisan représente un type encore inédit d'établissement de ce genre. On a réalisé ici une séparation complète des hommes et femmes malades — point essentiel du programme. Le bâtiment est donc divisé en trois sections: la section « hommes » à l'est, comprenant les chambres de malades, les salles communes telles que salle à manger, hall, salle de lecture et entrée séparée; à l'ouest, la division des femmes avec les chambres, salles communes et entrée séparée.

Entre ces deux sections se trouve la section dite « médicale ».

A chaque section, les différents étages sont reliés entre eux par une cage d'escaliers et

un ascenseur (à la section médicale par un monte-lits). Entre elles, des portes vitrées permettent le passage aux sœurs et aux médecins.

La cuisine électrique est pourvue de machines facilitant la besogne au personnel, et la buanderie — naturellement — est entièrement « motorisée ».

Enfin, tout a été prévu pour soigner les malades aussi bien que possible et pour rendre agréable leur séjour souvent très prolongé.

## Installation du chauffage

Nous avons pu constater l'excellent travail fourni par les artisans de cette branche, et nous les en félicitons. Ces spécialistes ont prouvé qu'ils sont tout à fait à la hauteur pour l'exécution d'installations les plus importantes. Notons entre autres que la maison Jean Bühlmann, à Sion, a posé près de 200 radiateurs pour une surface de chauffe de 845 mètres carrés que comportent les sections « hommes » et « médicale ». Citons encore les maisons Rod. Flückiger, Martigny (installation du chauffage à la section « femmes »); Camille Rudaz, Sion (installation du service d'eau chaude); Louis Vallotton, Sierre (installation des chaufferies).



FABRIQUE DE  
*Volets*  
ET  
*Stores*

**W. Baumann**  
**Horgen** Téléphone 92 40 57

Exécution:

*Volets à rouleaux*  
*Tentes en toile*  
*Stores d'obscurcissement*

Bureau à Lausanne  
18, Chemin des Epinettes, Tél. 3 32 01

**Charly Moret**  
**Martigny**

Téléphone 6 10 69



**MEUBLES**

en tous genres



**RIDEAUX**  
**LINOLÉUMS**

**Camille Rudaz**  
**Sion**

Téléphone No 2 17 57

**CHAUFFAGES**  
**CENTRAUX**  
**INSTALLATIONS**  
**SANITAIRES**

Devis et conseils gratuits sur demande  
EXPERTISES



**Carrelages**  
**et Revêtements**

**Huber & Barbey**

**LAUSANNE-FLON**  
Av. J.-J. MERCIER 9

POSE PAR SPÉCIALISTES

**Les ustensiles de cuisine et de table idéals**  
**en acier inoxydable**



du spécialiste bien  
connu et recommandé

**Walter E. FRECH, Lucerne** Haldenstr. 5 • Bureau et appartement à Meggen, Tél. 3 62 00

**Isidore Zufferey & Frères**

Entrepreneurs

**Sierre** Téléphone 5 11 02

**Matériaux**  
**de construction**

**Louis Vallotton**  
**Sierre**

*Chauffages centraux*

# Le Sanatorium Valaisan de Montana

## Antille Frères & Milani

ENTREPRISE DE  
*Menuiserie* mécanique  
DÉPOT *Eternit*  
pour couverture ondulée et tuyaux

Tél. N° 5 13 17 **Sierre** Cpte ch. Ilc 966  
Avenue du Temple

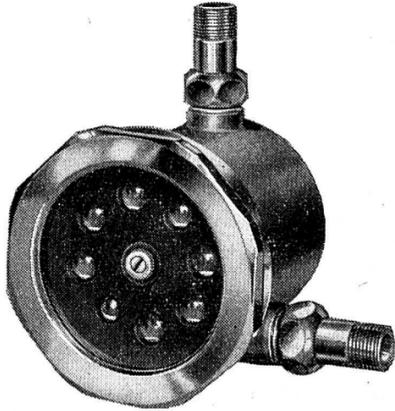
### Le décalcarisateur d'eau « Ionator »

Une charge qui a toujours causé beaucoup de soucis aux propriétaires d'immeubles, bâtiments industriels, usines, etc. est l'entartrage des chaudières et des tuyauteries. Chacun sait, en effet, que l'eau contient toujours plus ou moins de calcaire. En Suisse notamment, la contenance de nos eaux en calcaire est particulièrement forte.

Les conséquences en sont que le calcaire, qui se fixe à l'intérieur des tuyauteries, réduit progressivement leur section utile et finit par les obstruer. Dans les chaudières, ce dépôt est responsable d'un excès de consommation de combustible, ce qui, par les temps qui courent, joue un rôle considérable dans l'économie publique.

Aussi les efforts incessants des techniciens se sont-ils concentrés sur les moyens de faire disparaître les dépôts de calcaire déjà existants et les méthodes propres à en empêcher la formation.

Il existe aujourd'hui un appareil, le « Ionator », dont l'action décalcarisatrice est radicale; par son



Un appareil Ionator, petit modèle

emploi, la formation du tartre et la corrosion sont empêchées de façon constante. On a même observé que d'anciens sédiments de calcaire et de rouille ont été peu à peu dissous par l'eau ainsi traitée et complètement éliminés.

Le procédé « Ionator » rend également de grands services dans les blanchisseries, où l'eau traitée permet d'éviter le feutrage de la laine et de faire une économie des produits à blanchir.

Un avantage précieux de cet appareil, c'est qu'il fonctionne automatiquement, ne nécessitant aucune main-d'œuvre, ses organes essentiels ayant une durée illimitée.

L'appareil « Ionator » est exploité en Suisse par les maisons Kugler S.A., à Genève, et Zuberbühler & Cie, à Zurich. Dans plusieurs pays: France, Angleterre, Allemagne, Amérique, Canada, le procédé « Ionator » est appliqué depuis plus de dix ans — en partie sous un autre nom, ce qui n'enlève rien à sa valeur.

Ajoutons que des techniciens éminents en matière hydraulique ont expérimenté récemment le procédé « Ionator » et en ont confirmé l'efficacité.

L'appareil « Ionator » peut être utilisé partout où il y a lieu de décalcariser l'eau: chauffage, installations d'eau chaude et d'eau froide, immeubles de rapport ou usines, ateliers d'humidification, frigorifiques, installations pour le lavage de bouteilles, bouilleurs et chaudières, etc.

Les installations hydrauliques du Sanatorium populaire valaisan de Montana sont pourvues de l'appareil « Ionator », ce qui préservera indéfiniment les chaudières et les nombreuses tuyauteries de cet établissement de l'inconvénient redoutable que constituent les formations de tartre.

### Le réglage automatique du chauffage

Système Landis & Gyr

Dans les grandes installations de chauffages centraux, le réglage correct de la température de l'eau de chauffe exige une attention particulière. Le rendement de l'installation, c'est-à-dire la consommation de combustible par rapport aux calories effectivement utilisées, dépend non seulement du système employé, mais aussi de la manière dont les chaudières sont réglées. Or, en Suisse, où les variations climatiques sont très brusques et prononcées, le maintien d'une température correcte exige un réglage presque ininterrompu du chauffage. Aussi les techniciens ont-ils cherché depuis longtemps un moyen simplifiant la conduite des chaudières. Parmi les systèmes actuellement sur le marché, il en est un qui a attiré tout spécialement l'attention des professionnels, c'est le système Landis & Gyr, dénommé à déperdition de chaleur.

Comme l'indique le titre, ce système utilise les pertes de chaleur qui affectent non seulement le corps humain, mais aussi un immeuble chauffé. Le sentiment de chaleur ou de froid dépend non seule-

ment de la température extérieure, mais d'autres circonstances encore. En effet, les facteurs atmosphériques tels que le vent, la radiation solaire, l'humidité jouent également un grand rôle. Pour déterminer exactement la quantité de chaleur qu'un chauffage central doit produire, c'est-à-dire la température de l'eau de chauffe, il faut tenir compte de tous ces facteurs.

Une installation de réglage automatique de la température, si compliquée qu'elle soit dans tous ses détails, se réduit en principe toujours au fonctionnement de deux régulateurs de température dont le premier commande et le second agit. L'appareil de commande est le déperditeur placé à l'extérieur de l'immeuble. Il contient à l'intérieur un chauffage électrique en miniature. Celui-ci commande à son tour les organes qui dirigent la production ou la distribution de chaleur. Au Sanatorium valaisan, une série de 5 ventilateurs sont ainsi commandés en cascade et règlent la production de chaleur qui est tout de suite adaptée automatiquement aux conditions atmosphériques du moment.

Il s'ensuit que ce système de réglage automatique de la température représente aussi bien une amélioration pratique qu'économique des conditions de chauffage. L'adaptation judicieuse et immédiate de la température de l'eau de chauffe aux besoins en calories de l'immeuble réduit la consommation de combustible au strict minimum. Ainsi, notre houille blanche, bien qu'insuffisante pour remplacer le charbon nécessaire pour notre chauffage, contribue pourtant à la solution d'un problème dont l'importance est indiscutée.

### Un nouveau procédé de conservation des céréales

A une époque où chaque pays voue tous ses soins au ravitaillement et où il importe de ne laisser perdre aucune denrée, il est intéressant de relever les recherches méthodiques entreprises dans ce but par certains de nos voisins. En Italie, par exemple, à la station d'essais agricoles de Vercelli, qui passe pour un modèle du genre et où l'on étudie scientifiquement les différentes sortes de riz, les expériences auxquelles on s'est livré pour la conservation des céréales ont donné des résultats extrêmement satisfaisants.

L'installation comprend un ruban transporteur métallique qui, à la façon d'un tapis roulant, amène les grains dans une chambre close baignée de rayons infra-rouges et où la température est portée à 70°. Ils n'y séjournent que pendant une durée relativement courte, déterminée au préalable par la température interne des grains qui ne doit pas dépasser 40°. Ils sont ensuite repris par une machine des plus ingénieuses qui les ventile, les refroidit et les dépoussière, tout en éliminant les insectes parasites qui viennent d'être détruits par les rayons.

Ce procédé, qui pousse le nettoyage à son extrême limite, assure une conservation des céréales de beaucoup supérieure à celle atteinte jusqu'à maintenant.

Du tabac pour l'Angleterre. — Le gouvernement américain va envoyer du tabac en Grande-Bretagne en vertu de la loi « prêt ou bail ». Les quantités envoyées suffiront à couvrir les besoins de l'Angleterre.

## J. BÜHLMANN FILS

*Sion*

CHAUFFAGE CENTRAL  
SANITAIRE

### AUX GALERIES DU MIDI

*M. Kuchler-Pellet*  
*Sion*

Tout pour le ménage

## Parquet

**H. JULEN**  
Bois de construction, **Sierre**

*Lina*  
**Gust. JULEN**  
**Sierre**

## Appareils

pour la protection des installations  
**contre la rouille**  
**et dépôts calcaires**

## Apparate

zum Schutze vor  
**Rost und Kalk**

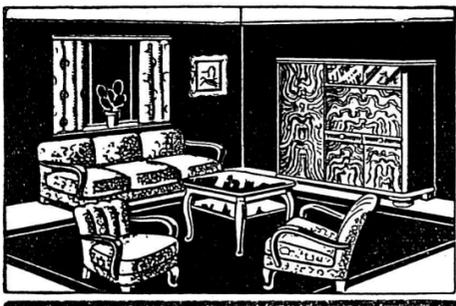
Spezialität der Firma

**Jacques TOBLER A. G.**  
**Luzern**

## Meubles

de bon goût  
SIMPLES et RICHES

GRAND CHOIX



Adressez-vous directement au fabricant

**A. Gertschen Fils, Naters-Brigue**

*fabricque de meubles*

Fournisseur de la literie  
et des divers meubles du Sanatorium valaisan

Demandez nos prix et conditions

## TUYAUX Eternit

de refoulement et salubres

PAROIS INOXYDABLES  
MONTAGE DES PLUS RAPIDES  
PRIX AVANTAGEUX

Vente d'ETERNIT

RENENS-LAUSANNE  
Téléphone: Renens, No 3 9477

## Services Industriels

de la Commune de Sion

APPAREILLAGE  
ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Représentation des meilleures maisons  
suissees pour moteurs, boilers, cuisinières,  
appareils divers. Prix modérés

# Les derniers événements

## Un nouvel Etat croate

La débacle yougoslave a vu la création d'un nouvel Etat : la Croatie. Après avoir vécu sous la férule successive des Habsbourg et des Karageorgevitch, les Croates se sont donné un roi de souche italienne, le duc de Spolète, frère du duc d'Aoste, commandant des troupes italiennes en Abyssinie.

Plusieurs traités ont été signés dimanche à Rome consacrant le nouvel Etat, qui, est-il besoin de le dire, vivra dans l'indépendance relative de tous les satellites de l'Axe.

Voici d'ailleurs quelques extraits de ces traités de nature à intéresser nos lecteurs :

« Le gouvernement de Croatie s'engage à ne pas créer ni maintenir des ouvrages militaires, terrestres, maritimes ou aériens, ni de bases d'opérations ou d'installations militaires qui puissent être utilisés pour des buts de guerre dans la zone croate de l'Adriatique comme indiqué sur la carte géographique adjointe au document. Le gouvernement croate déclare n'avoir pas l'intention de créer une marine de guerre.

« L'Italie donna sa garantie d'indépendance et d'intégrité au royaume de Croatie. Le gouvernement croate s'engage à ne pas prendre des obligations internationales contraires aux garanties et à l'esprit des traités avec l'Italie. Le gouvernement croate utilisera la collaboration des forces armées italiennes pour tout ce qui concerne l'organisation de son armée. Les gouvernements d'Italie et de Croatie s'engagent à conclure le plus tôt possible des accords douaniers, financiers, sur le trafic ferroviaire et maritime et un accord culturel. Ce traité de garantie et de collaboration a une durée de vingt-cinq ans. »

## Les bombardements en Syrie

Le général Dentz ayant affirmé qu'il défendrait la Syrie contre n'importe quel agresseur et ayant recon-

nu aux Allemands, en vertu de l'armistice, le droit de passage, le général Wavel, tout en contestant ce second point, s'est déclaré d'accord avec le général français pour défendre, comme lui, l'espace aérien et les installations terrestres de la Syrie contre les avions allemands. Mais les aviateurs britanniques ont reçu l'ordre exprès de ne pas attaquer les avions français sur le territoire de Syrie, considéré comme un territoire français.

## Le duc d'Aoste capitule à Amba Alagi

Les troupes italiennes qui combattaient dans la région d'Amba Alagi sous le commandement du duc d'Aoste ont dû capituler. Huit à dix mille hommes seront atteints par cette capitulation. Les autres détachements italiens combattant dans les secteurs de Gondar et de Gimma (au nord et au sud d'Addis-Abeba) continueront la lutte.

Avec la prise d'Amba Alagi, la principale route d'Addis Abeba à Asmara est ouverte et il sera possible aux nouveaux occupants de dominer le pays tout entier en laissant de côté les éléments italiens dispersés dont la capacité au combat est désormais annihilée.

## France et Etats-Unis

Les récents accords conclus entre l'amiral Darlan et le chancelier Hitler ont eu le don d'indisposer sérieusement les dirigeants de la Maison-Blanche. M. Roosevelt a même prononcé un discours où il paraît vouloir donner une leçon à la France en lui rappelant les idéals de liberté pour lesquels le peuple français a maintes fois versé son sang. Le colonel Knox a, de son côté, fait une déclaration où il a dit que le gouvernement de Vichy serait dans les griffes des Allemands et serait éliminé de la direction de ses propres affaires.

Ceux qui examinent la situation froidement n'ont pas oublié que les Etats-Unis, en restant en dehors de la S. d. N. et en se confinant dans un superbe isolationnisme, ont une certaine responsabilité dans les événements actuels. Par ailleurs, l'appel lancé par

M. Reynaud au moment où la France allait expirer, n'a pas été entendu au delà de l'Atlantique, et il est prouvé aujourd'hui que le matériel commandé aux Etats-Unis depuis des mois pour le compte de l'Angleterre et de la France n'était encore pas arrivé en Europe au moment de l'armistice.

Les Etats-Unis nous paraissent donc singulièrement mal placés aujourd'hui en voulant régenter la France. Les milieux gouvernementaux français mettent d'ailleurs les choses au point en déclarant que la France est seule qualifiée pour prendre ses décisions. Et à un journal new-yorkais ayant parlé de l'occupation de Dakar par les Allemands comme devant dériver des accords de Berchtesgaden, le gouvernement de Vichy oppose le démenti le plus catégorique.

La rupture qu'on jugeait imminente entre la France et les Etats-Unis est pour l'instant suspendue et elle pourrait dépendre des prochains événements en Syrie, où toute clarté n'est pas facile en dépit des circonstances auxquelles nous faisons allusion plus haut.

F. L.

**100,000 hommes en grève aux Etats-Unis.** — Le syndicat des mineurs affilié au C. I. O. a donné l'ordre de grève aux 100,000 mineurs des exploitations d'antracite. La grève a commencé hier lundi. Les négociations ouvertes en avril en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail n'ont pas abouti. Le syndicat réclame une augmentation de 20 % des salaires de base.

## MONTHHEY

### Garde locale

La Garde locale de Monthey vient d'être réorganisée. Les membres inscrits ont été convoqués samedi au Château, où, selon les nouvelles prescriptions fédérales, armes et munitions leur ont été délivrées. Le nouveau commandant de la Garde, M. Joseph Giovanola, le chef des ateliers de ce nom, a préléué à cette prise de contact en expliquant les raisons qui l'avaient engagé à accepter ce poste d'honneur et en demandant à chacun de vouloir bien faire œuvre de compréhension et de patriotisme dans le rôle qu'il peut être appelé à jouer.

Le capitaine Tauxe, inspecteur des gardes locales de l'arr. terr. 10, a ensuite expliqué la tâche qui attend celles-ci, ainsi que les modalités d'application des ordonnances fédérales s'y rapportant. Ces organismes sont aujourd'hui calqués sur le militaire, sauf que les heures de service qui sont prévues ne sont pas indemnisées, la solde ne jouant qu'en cas de service actif. La ligne de conduite est donc discipline et dévouement.

### Accident mortel

Un jeune homme de Collombey, Albert Turin, ouvrier aux ateliers Giovanola frères à Monthey, était occupé jeudi à la pose de réservoirs que cette maison — qui s'est spécialisée dans cette branche — installe à Giswyl (Obwald). Soudain, il fut renversé par un lourd vérin qui lui écrasa la poitrine. N'ayant pas perdu connaissance, il put encore expliquer comment, sans qu'il y eût de sa faute, cet accident s'était produit. Malheureusement, l'état du pauvre jeune homme était désespéré et il succomba quelques heures plus tard.

La victime de ce terrible accident, âgée de 21 ans, était le fils de Séverin Turin, à Collombey, à qui vont nos sincères condoléances.

*Si vos gencives saignent employez*



**Pyoterine**  
pâte & eau

### La benzine « sans coupons »

La cour pénale de Bâle a condamné un marchand de fruits à cinq mois de prison pour escroquerie. Il avait rempli d'eau des récipients et affirma qu'il s'agissait de benzine. Deux commerçants qui s'intéressaient à la « benzine sans timbre » furent ainsi escroqués pour une somme de 1,500 fr. Un peintre et une fille de salle qui furent les complices de cet escroc furent condamnés respectivement à trois mois et un mois d'emprisonnement.

Les enfants et petits-enfants de feu Xavier PILLET remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.



**Finissons-en**  
avec ces souris, démodés et peu sûrs! Aujourd'hui on emploie comme préparation radicale et efficace le

**Virus**  
pour la destruction des souris domestiques et des champs

**Ratin**  
contre les rats domestiques et rats d'eau

Institut Séro-thérapique et Vaccinal Suisse, Berne

**Peaux de cabris**  
Expédiez-les fraîches immédiatement à GREZET, cuirs, Yverdon, tél. 294. Se rend sur place pr gros lots. Egalement moutons, veaux, vaches, etc.

**TEINTURERIE MASSON MONTREUX**

Faites nettoyer ou teindre vos VÊTEMENTS par nos procédés

- Vous en serez satisfaits
- DEUILS en une journée
- Service postal rapide
- Téléphone 6 37 75

**BUREAU DE PLACEMENT MARTIGNY-BOURG**

On demande : Bonnes à tout faire, jeunes filles aide-ménage et gardes d'enfants, cuisinières, sommières, employés d'hôtels, berger.

Téléphone 6 14 30.

On demande pour de suite

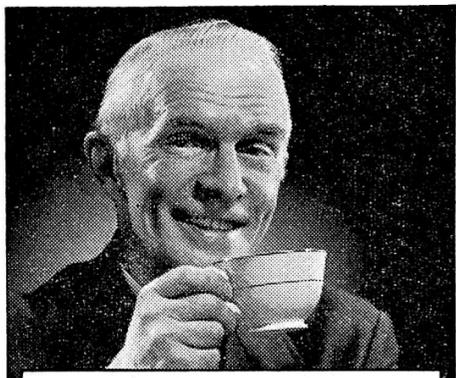
**jeune FILLE**  
comme aide au ménage et à la campagne. S'adres. à Mme Julien BOSON, sage-femme, Fully.

**Bœuf fumé**  
poitrine, côtes plates, gras, pour cuire ou manger cru

**Fr. 3.40 le kg.**

Expéditions partout contre remboursement.

**BOUCHERIE CRAUSAZ**  
MARTIGNY-BOURG



**LES ANNÉES NE COMPTENT PLUS**

pour qui sait échapper à la fatigue de l'âge. A un certain moment de la vie, l'organisme assimile moins bien la nourriture habituelle. Un aliment de renfort s'impose.

Faites alors confiance à l'Ovomaltine et prenez-en 2 à 3 cuillerées à café, une ou plusieurs fois par jour, dans une tasse de lait sucré à votre goût ou dans votre infusion préférée (thé noir, tilleul, camomilles).

L'Ovomaltine est un concentré, dans les proportions exigées par l'organisme, des principes essentiels des meilleurs aliments naturels, tels que le malt (orge germée), le lait, les oeufs, aromatisés de cacao et réputés pour leur action à la fois nutritive et fortifiante.

Facile à prendre, facile à digérer, facile à assimiler

**OVOMALTINE**  
défie le temps!

En vente partout à 2 frs et 3 frs 60 la boîte.

Dr A. Wander S.A., Berne

8406

# PROLONGATION

VU L'ÉNORME SUCCÈS

**4 séances supplémentaires du film L'EMPREINTE DU DIEU**

Ce soir mardi, mercredi et jeudi (Ascension) à 14 h. 30 et 20 h. 30 TRAIN DE NUIT

Un film de la valeur d'„Angèle“ **★ à l'ÉTOILE ★**

Interdit aux jeunes gens en-dessous de 18 ans

**SION - PARC DES SPORTS**  
Jeudi 22 mai (Ascension) dès 14 h.

**Manifestation Sportive**  
de la Brig. mont. 10

Match de football. Démonstration de gymnastique. Courses de relais

Consulter les affiches

**ALLEMAND**  
ou italien garanti en 2 mois

**DIPLÔME**  
commercial en 6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois. Diplômes langues, interprète, correspondant, sténodactylo et secrétaire en 3 et 4 mois. Références.

**Ecoles Tamé, Lucerne 4 ou Neuchâtel 4.**

ON DEMANDE une

**JEUNE FILLE**  
au-dessus de 20 ans, pour la cueillette des fraises et travaux de la vigne. S'adr. à Granges Théodule, Fully.

**JEUNE HOMME**  
vigoureux, de 16 à 18 ans, trouve bonne place dans laiterie. Bons gages et vie de famille. Entrée de suite. Offres à G. Schum, Laiterie, Feuerthalen (canton de Zurich).

JE CHERCHE pour le 1er juin

**2 domestiques**  
de campagne, l'un sachant bien traire, gage 80 à 100 fr., l'autre 16 à 18 ans. Place à l'année dans bonne famille, chez Ed. Benoit, Juriens (Vaud), téléphone 56 35.

## Un timbre spécial — 3 sceaux spéciaux

Pour lancer la 3e action nationale Pro Aero (automne 1941), la Direction générale de l'Administration des PTT, d'entente avec le Commandement des Troupes d'Aviation et de DCA, va organiser, le 28 mai prochain, un vol postal spécial PRO AERO, trajet Buochs-Payerne et Payerne-Buochs.

Lettres et cartes peuvent être remises aux bureaux de poste suivants jusqu'au 26 mai au plus tard : Lucerne 2, expédition lettres et Bellinzone 1 (direction Buochs-Payerne) et Lausanne 2, expédition lettres (direction Payerne-Buochs).

Pour l'affranchissement, seuls les timbres spéciaux Pro Aero à fr. 1.— sont valables ; on peut les obtenir à chaque bureau de poste, oblitérés ou non. Sur chaque envoi, il y aura, suivant le lieu d'expédition, un sceau spécial bleu dans l'une des trois langues nationales.

Amis philatélistes ! Ne manquez pas l'occasion d'acquérir quelques timbres rares. Vous soutenez ainsi la Fondation suisse PRO AERO qui a un urgent besoin de ressources pour le développement de notre aviation nationale et pour préparer la jeunesse à la tâche qui l'attend.

An service du peuple suisse,  
Pour la défense de la patrie suisse :  
**PRO AERO !**



**Asperges aux œufs.** — Dresser les asperges cuites sur un plat chaud, saupoudrer de sbrinz râpé et de chapelure, garnir d'œufs au miroir et servir de suite.

## Spectacles de Martigny

### « L'empreinte du dieu » triomphe à l'Étoile

Vu l'énorme succès remporté par L'empreinte du dieu, et pour permettre aux nombreuses personnes qui n'ont pu trouver de place dimanche soir, 4 séances supplémentaires auront lieu : ce soir mardi, mercredi et jeudi (Ascension) à 14 h. ½ et 20 h. ½, avec train de nuit à l'issue du spectacle.

Une œuvre d'une âpre beauté, d'un réalisme audacieux, d'une profonde valeur humaine dont le succès a été grandissant de jour en jour.

Ne manquez pas de voir L'empreinte du dieu ; c'est le meilleur film français de ces dernières années.

Ce film d'amour, qui est réservé aux adultes, est interprété par Blanchette Brunoy, Annie Ducaux, Pierre Blanchard, Jacques Dumesnil, Larquey, Ginette Leclerc.

Interdit aux jeunes gens en dessous de 18 ans.

### Corso : « Marie-Antoinette »

Ce soir mardi, mercredi et jeudi (Ascension), à 14 heures et demie et 20 h. ½, le CORSO présentera pour la dernière fois à Martigny le beau film de la Métro-Goldwyn-Mayer : Marie-Antoinette, qui obtint un si éclatant succès à Martigny lors de sa première présentation. Tyrone Power, Norma Schaefer sont les principaux artistes de cette grande production que chacun voudra revoir. Jeudi : train de nuit.

## CORSO

Dès ce soir MARDI, Mercredi, Jeudi (Ascension) à 14 h. 30 et 20 h. 30

Norma SHEARER, Tyrone POWER, John BARRYMORE, dans

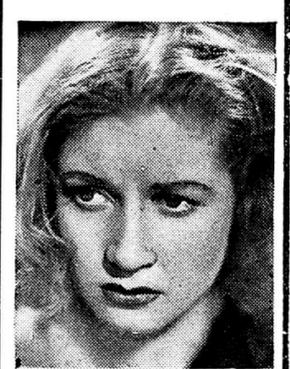
**Marie-Antoinette**

LA REINE... LA FEMME... LA MÈRE...

Jeudi Ascension : Train de nuit



Pierre BLANCHARD



Blanchette Brunoy

Mesdames, un bon conseil ! Pour votre bébé essayez la

**Poudre SYLVIA**  
qui supprime : rougeurs, démangeaisons, irritations • Le flacon : Fr. 1.25.

**Droguerie Valaisanne J. Lugon Martigny**

**VALAIS**

**Les horticulteurs romands à Monthey**

Soixante délégués de la Fédération romande des sociétés d'horticulture et de pomologie se sont réunis dimanche à Monthey en assemblée annuelle. La réunion s'est tenue à l'Hôtel des Postes.

Elle prélu à 10 h. par une assiette valaisanne appétissante et bien servie arrosée d'un excellent fendant.

M. Goy, président de la section valaisanne, eut la tâche de souhaiter la bienvenue à ses hôtes, espérant que la pluie qui tombait dru ferait place l'après-midi au beau soleil du Valais.

A 10 h. 30, M. Laurent (Vaud) ouvrit la séance en saluant M. Desfayes, représentant le gouvernement du Valais, M. Descartes, délégué de la Commune de Monthey, les hautes personnalités du monde agricole, ainsi que la presse. Il lut quelques lettres d'excuses, dont une de M. le Dr Wuilloud.

Il fut ensuite procédé à la vérification des pouvoirs. Le procès-verbal de la dernière assemblée ayant déjà paru dans les organes corporatifs, fut adopté sans autre. Le rapport présidentiel donna des chiffres intéressants sur le budget et les subsides entourant les comptes des trois dernières années. L'effectif actuel est de 2378 membres, en régression de 68 sur celui de l'année précédente. Ce rapport, très fouillé, fut également admis sans observation. Les comptes accusent aux recettes fr. 5699.75 et aux dépenses fr. 4392.55, d'où boni de fr. 1307.40.

La cotisation a été maintenue au même taux. Le budget prévoit fr. 4900.— aux recettes et fr. 4985.— aux dépenses. Il est donné connaissance d'une lettre du Département de l'économie publique, par laquelle celui-ci justifie la diminution de son subside (3800 au lieu de 4100 fr.) Néanmoins, l'aide fédérale pour la culture des porte-graines pourra être obtenue.

Les sociétés genevoises auront la charge de recevoir les délégués en 1942. On passa ensuite à la lecture des rapports des diverses commissions. Celui de la Commission de pomologie, lu par M. Aubert, avait pour auteur M. le Dr Wuilloud. Ce rapport fut un véritable bouquet ; l'« ermite de Diolly » y avait mis à la fois de la poésie, de l'esprit et un brin de sel fin qui transporta littéralement l'assemblée. La discussion roula un instant sur la fraise remontante, et M. le prof. Neury, de Châteauneuf, en donna entre autre des explications très détaillées. M. Demontet, rapportant pour la Commission maraîchère, fit une diversion très goûtée au sujet de l'attribution de la fraise au domaine de la pomologie. Il encouragea la culture des porte-graines et donna des conseils pour la conserve des légumes à l'arrière-saison en vue d'une vente rémunératrice.

Aux propositions individuelles, la question de la participation de non fédérés aux divers concours de la fédération fut l'objet de plusieurs interventions, de même que l'éventualité d'augmenter les cultures de porte-graines. Prirent la parole à ce propos MM. Tissot, Demontet, Neury, Duperré et Jeanmonod.

Avant d'entreprendre le sujet si absorbant des examens d'apprentis, au sujet desquels les plus grands témoins de la Fédération exposèrent leurs points de vue, un apéritif frais et bien tassé, sous forme de bouteilles généreusement offertes par la Municipalité de Monthey, vint reconforter des gorges desséchées par des flots de paroles, aussi bien que les palais de ceux qui étaient suspendus aux lèvres des orateurs.

La 53e assemblée des horticulteurs romands prit fin à 12 h. 45 sur un duel oratoire au sujet de l'enseignement agricole. Avant de lever la séance, M. le président Laurent remercia la Section valaisanne pour la plantureuse collation offerte dans la matinée.

Le banquet eut lieu à l'Hôtel du Cerf. Nous n'en fûmes pas, mais tous les participants s'accordèrent à le trouver excellent. N'y manquaient, du reste, ni les asperges, ni le poulet, ni les bonnes bouteilles, ni les discours...

A 15 h., soit avec une heure de retard sur l'horaire, les voitures du M. C. M. transportèrent nos congressistes à Martigny. De là, le téléférique les conduisit à Planachaux. La région était, hélas, plongée dans un brouillard opaque.

Mais les horticulteurs sont faits à tous les temps et la bonne humeur ne souffrit guère de cette atmosphère rébarbative. Le soleil de nos coteaux concentré dans des flacons abondants sut maintenir l'ambiance à un niveau élevé. Au retour, une halte était prévue à l'établissement de Malévoz. Il ne fut pas question de visite du domaine sous les ondes abondantes, mais une collation bienfaisante attendait les congressistes qui, s'ils ne connurent pas le soleil du Valais en ce 18 mai, n'en emportèrent pas moins un bon souvenir de leur séjour passager dans notre canton. F. L.

**Une arrestation**

Un récidiviste impénitent, Henri J., vient d'être arrêté dans la capitale. Il avait soustrait des vitraux à Réchy-Chalais. Il prétendit avoir jeté dans le Rhône les marchandises volées.

**Manifestation sportive de la Brig. Mont. 10**

SION, le 22 mai 1941 (Ascension)  
Ce sera sans aucun doute un succès. C'est du moins ce que le programme que nous recevons nous permet d'espérer.

A 11 h., le jour de l'Ascension, une fanfare militaire donnera un concert devant l'Hôtel de Ville de Sion. Puis, dès 13 h. 30, aux sons de marches entraînantes, la foule descendra au Parc des Sports pour applaudir les soldats, athlètes et footballeurs, et les encourager dans la préparation ardue et difficile de la défense de notre pays.

Voici le programme :

- 14 h. Courses de relais olympiques et démonstration de relais finlandais.
- 15 h. Match de football : Brig. Mont. 10-Equipe cantonale valaisanne.
- 15 h. 45 à 16 h. 15 (pendant la mi-temps). Démonstration de gymnastique par un détachement de soldats de la Brig. Mont. 10 sous les ordres du Cap. Krebs.

Ce doit être un succès, car tous, civils et militaires, auront à cœur de manifester à nos hommes combien ils estiment leurs efforts et apprécient leur ardente volonté d'être toujours prêts.

Voici la composition des équipes :  
**BRIG. MONT. 10.**  
Sgt. de Kalbermatten  
Cpl. Götschin fus. Hochstrasser  
Mitr. Rossier Cpl. Hurbin Cpl. Plancherel  
Fus Lanz Cpl. Wagner S. C. Spagnoli I Appté Jacquier Appté Joris  
Remplaçants : Appté : Spagnoli II, Fus. Schiavo.  
**EQUIPE VALAISANNE :**  
Cipolla Dorsaz Schnydrig Gözl Forneris  
Marquis Gard Oggier  
Fässler Favre P.  
Luy  
Remplaçants : Nicollerat, Wirthner et Wasser.

**GRAND CONSEIL**

SEANCE DE RELEVÉE DU VENDREDI 16 MAI  
Présidence : M. B. de Lavallaz, président

Cette séance fut ouverte par l'assermentation des élus de la matinée, cela suivant l'usage conventionnel.

Les 7 postulats déposés sur le bureau le jour d'ouverture de la session vinrent sur le tapis. Celui relatif aux fonds phylloxérique et à la création de champs de bois fut l'objet des explications de M. Troillet, qui parla également de la situation de ces cultures en vue de la reconstitution du vignoble et qui admit le postulat tel que présenté par la Commission des finances.

Le 2e postulat concernait l'entretien des canaux et des chemins muletiers. Des déclarations de M. Anthamatten, chef des Travaux publics, il ressort qu'aujourd'hui tous les villages de la montagne ont de bonnes communications avec la plaine. Seule une petite tache au tableau : Isérables ; mais le téléférique dont il a été question cet hiver est à l'étude et on a la ferme espoir qu'il deviendra bientôt une réalité pour le grand bien de la laborieuse population d'Isérables.

La loi du 1932 sur l'entretien des canaux a été mal appliquée. L'Etat y pourvoira. Postulat accepté avec des observations de MM. Schnyder et Amacker.

Au sujet du postulat relatif à l'octroi d'allocations familiales aux gendarmes, M. Fama fait observer que celles-ci ne furent pas prévues, du moment que les gendarmes étaient déjà au bénéfice d'allocations de renchérissement. Quoique le vœu de la Commission entrainera une dépense assez importante, il en sera cependant tenu compte.

De nouvelles dépenses découleraient également de l'adoption du postulat No 4 concernant l'hygiène dans nos villages, mais il appert que sous ce rapport, bien des communes ne sont pas disposées aux sacrifices nécessaires. L'Etat, toutefois, donnera suite à ce postulat dans la mesure possible.

L'enseignement ménager faisait l'objet du 5e postulat, qui est adopté après intervention de M. Pitte-loud déclarant avoir à ce sujet un programme tout prêt.

Adopté aussi le postulat concernant l'administration générale, dont un projet sera présenté à la prochaine session.

Le dernier et le plus important des postulats déposés se rapportait à la surcapitalisation des immeubles et au surendettement agricole. Le chef de nos finances explique que les dangers de la spéculation ne sont guère à craindre et que l'étatisation résultant de l'intervention de l'Etat dans ce domaine serait mal vue par le public.

L'agrandissement du collège de Brigue et du bâtiment de l'Ecole cantonale de Châteauneuf constituait la matière du 8e postulat. MM. Troillet et Pitte-loud, aux départements de qui se rapporte cette question, reconnaissent la nécessité de ces agrandissements. Toutefois de grosses dépenses y sont afférentes (150,000 fr. rien que pour Châteauneuf). Quand pourra-t-on y faire face ? Le Conseil d'Etat agira au mieux dans ce sens.

Le message du Conseil d'Etat relatif à la construction d'un dépôt-garage pour les services des Travaux publics est adopté. L'achat du terrain coûtera 30,000 fr. et le bâtiment 90,000 fr.

Le projet de décret concernant l'assainissement de la plaine du Rhône dans le Haut-Valais (rapporteurs MM. Schnyder et Lambiel) met les frais (350,000 fr.) à la charge des communes. Il est adopté en 1ers et en 2mes débats.

SEANCE DU SAMEDI 17 MAI

Présidence : M. B. de Lavallaz, président

Le décret sur la Banque cantonale, après des remarques de MM. Michelet, Schnyder et Petrig, et un exposé de MM. de Chastonay et Kuntschen, est adopté moyennant que les trois régions du Valais seront représentées au Conseil d'administration. Une petite modification au texte est également introduite sur le vœu de M. Michelet.

Le chapitre des naturalisations et pétitions a vu l'agrégation à la naturalisation valaisanne de 9 étrangers, tandis que deux pétitions ont été refusées.

La Commission des recours en grâce proposait le refus de la plupart des demandes. Celle de P. Barman (affaire Sterren) bénéficiant du préavis favorable de dite Commission et du Conseil d'Etat, ne trouva pas grâce devant le Grand Conseil, 26 voix contre 16 y ayant été opposées.

La nomination de M. Spahr au Tribunal cantonal appelait une réélection au poste de 1er vice-président de la Haute Assemblée. C'est M. Edmond Gay qui a été élu par 76 voix sur 84 bulletins délivrés.

Une motion tendant à suspendre la mise à la retraite des fonctionnaires âgés de 60 à 65 ans verra une solution ultérieure. C'était le dernier objet à l'ordre du jour.

Avant de clôturer la session, et après une petite collation prise par les députés, on entendit successivement deux discours de MM. de Lavallaz et Pitte-loud en commémoration du 650e anniversaire de la fondation de la Confédération, tous deux d'une belle tenue patriotique. Ces deux allocutions ont eu l'honneur du micro et Sottens les diffusa à ses 685,000 auditeurs.

Ce fut sur cette belle envolée, émouvante au possible, que prit fin la session de mai du Grand Conseil. F. L.

**Saillon. - Décès.**

On a enseveli hier lundi, à Saillon, M. Vouillamoz, père de M. Benjamin Vouillamoz et de Mme Alphonse Bochaty, tenancier du Café de l'Union, à Martigny.

M. Vouillamoz était le doyen de sa commune ; il avait atteint le bel âge de 93 ans.

Nous présentons à ses proches nos bien sincères condoléances.

**Après l'avalanche du Val d'Arpette**

Le jugement sur cette affaire a été rendu vendredi. Comme on pouvait s'y attendre, et étant donné que les dépositions de tous les témoins étaient favorables à l'accusé, le capitaine Tissières a été acquitté purement et simplement et les frais mis à la charge de la Confédération.

**Tirs au stand de Martigny**

Samedi 24 mai, dès 14 h., et dimanche, de 8 h. à 12 h. (interruption durant la messe) et dès 13 h. 30, tirs de sections en campagne et tirs pour l'insigne sportif. Concours fédéral.

**100,000 Français vont rentrer chez eux**

On évalue à 100,000 les prisonniers qui vont être libérés les premiers pour rentrer d'Allemagne en France, selon l'entente intervenue entre les deux pays. Les premiers libérés seront d'abord ceux qui ont déjà fait la guerre de 1914-18.

**Les Mains Pures**

Cette mazze hideuse, menacée de lances et baignée dans le sang, faisait pressentir une œuvre forte, inspirée d'un passé glorieux. M. Paul Monnier ayant déjà compris le sens de cette pièce, nous l'avait ainsi annoncée.

Nous recherchions donc, en nous rendant à ce spectacle, une émotion puissante : nous n'avons pas été déçu, loin de là !

M. Maurice Zermatten, que nous connaissons romancier et conteur, nous a fait vivre un drame passionnant. Il a puisé parmi les épisodes héroïques de notre histoire valaisanne, une de celles qui marquent le mieux le caractère impétueux et franc de notre peuple.

Des montagnards, pour qui la liberté est une raison de vivre, vont jusqu'à leur propre immolation pour la conserver. Ils hésitent cependant, même Thomas, leur chef, car celui-ci sacrifie plus que les autres ; il doit renoncer au bonheur d'un grand amour à peine éclos, à la joie d'un foyer qui s'allume.

Mais les appels déchirants du vieux Therminen, indigné des sentiments refroidis de la jeune génération, éveillent en elle le sens du devoir patriotique. La mère de Thomas elle-même, veuve depuis longtemps parce que son mari s'est donné tôt à son pays, invoque sa mémoire et convainc son fils. Maria, la jeune épouse qui déjà désire devenir mère, ne peut se résoudre à une pareille abnégation. Elle adresse d'amères reproches à ceux qui ont décidé une bataille dont elle entrevoit l'issue fatale.

Si le récit poignant de la première phase du combat lui donne un instant du courage et de l'espoir, c'est l'effondrement de tout son être quand on lui amène le cadavre de son époux.

Mais elle accepte le sacrifice parce que Thomas, bien que mort, revient avec les « mains pures ».

Cette lutte ardente où s'affrontent le cœur aimant d'un homme et la responsabilité d'un chef est plus terrible encore que celle des armes, qui sera livrée là-haut sur le col, contre un ennemi supérieur en nombre.

Thomas a remporté, au prix de sa vie, deux victoires, et cela nous console.

Cette générosité d'un autre temps n'a rien perdu de sa valeur et reste pour nous une leçon.

M. Zermatten, il est vrai, nous l'a rendue puissante. Il exprime la pureté des sentiments avec la pureté du langage ; des images avec de vraies couleurs, une action sans heurt où tout s'enchaîne avec unité.

Il s'est entouré de collaborateurs précieux. Un grand musicien, M. le chanoine Broquet, a composé des chœurs qui sont de vrais poèmes symphoniques animés d'un souffle spirituel. L'ensemble homogène que dirige M. Georges Haenni donne l'impression d'un orgue vivant quand il les chante. Les décors de M. Monnier nous conduisent sur les lieux.

Dans une ambiance si bien créée, on n'est nullement surpris de trouver des artistes comme Olga Ugane, Gilberte Dubreuil, Paul Pasquier et André Béart. Leur talent s'épanouit dans un milieu à leur hauteur. M. Béanger, dont la tâche était d'allier toutes ces valeurs, a réussi pleinement.

Nous félicitons de cœur toutes les bonnes volontés qui se sont unies pour réaliser ce spectacle émouvant. Le succès remporté sera leur récompense.

« Les Mains pures », qui marquent une étape nouvelle de la vie littéraire de M. Maurice Zermatten, sont, pour le Valais, un événement artistique que l'histoire retiendra. Ed. Md.

**Les prochaines représentations auront lieu aux dates suivantes : jeudi 22 mai (Ascension), à 15 h. et 20 h. 30 ; dimanche 25 mai à 15 h. et 20 h. 30.**

**Jeu et dimanche, trains spéciaux pour Martigny, dép. à 22 h. 45, et pour Sierre, 23 h. Arrêts à toutes les gares.**

**FOOTBALL LES SPORTS**

**Championnat suisse**

Ligue nationale : Bienne-Nordstern, 1-0 ; Grasshoppers-Chaux-de-Fonds, 1-0 ; Lugano-Granges, 3-1 ; Servette-Lausanne, 2-0 ; St-Gall-Lucerne, 3-1 ; Young-Boys-Young-Fellows, 2-0.

**Martigny I-Sierre I, 3-4**

Malgré le temps incertain, 300 personnes environ assistèrent à ce match important, bien dirigé par M. Codery, de Lausanne.

Sierre est au grand complet, tandis que Martigny remplace Romagnoli et Schneider, blessés. D'emblée, Martigny est dangereux, et à la 6e minute déjà, Dorsaz marque le 1er but. Les locaux mettent une belle ardeur à la lutte, et à la suite d'une magnifique combinaison Cipolla-Dorsaz-Bircher, ce dernier inscrit le No 2. Les Sierrois réagissent, et leur demi-centre réussit, sur coup franc, à loger la balle au bon endroit. Martigny repart de plus belle et domine nettement. Les attaques se succèdent à un rythme endiablé. La partie est de toute beauté. Le public est enthousiasmé.

Sur un coup franc de 30 mètres, un bolide signé Marquis est retenu par... la latte. A la 40e minute, sur joli centre de Cipolla, Meunier gêne le gardien sierrois, et Bircher en profite pour marquer le No 3. La mi-temps est sifflée sur le score de 3 à 1 pour Martigny.

A la reprise, Sierre se fait menaçant et attaque plus souvent que Martigny. La défense octodurienne flotte visiblement, et Petoud, aux buts, est souvent alerté. A la suite d'un cafouillage, Gözl marque pour Sierre. Cinq minutes ne se sont pas écoulées que Gözl récidive son exploit et égalise la marque. Encouragés, les Sierrois donnent à fond, et sur grave erreur de la défense obtiennent le but de la victoire.

Il reste 12 minutes à jouer. Le jeu devient plus animé, Martigny cherchant à tout prix l'égalisation. Un bolide de Dorsaz va de peu à côté. Cinq minutes avant la fin, une dernière chance d'égaliser s'offre à Martigny ; en effet, un penalty est schotté... en plein sur le gardien ; la balle revient en jeu et la reprise va encore une fois sur le gardien... Malheureux coup du sort ! Peu après la fin est sifflée.

Martigny n'a pas démérité pour autant. L'équipe joua avec cran et fit notamment une superbe première mi-temps. Par la suite, il y eut un certain relâchement que Sierre sut adroitement mettre à profit.

A noter l'excellente partie fournie par le tandem droit local, ainsi que Gard, de Sierre, certainement un des meilleurs hommes sur le terrain.

Un match nul eût été plus équitable. \* \* \*  
A la suite de leur belle tenue au cours de ce match, les joueurs Nicollerat, Marquis, Dorsaz et Cipolla ont été sélectionnés pour l'équipe cantonale valaisanne qui rencontrera l'équipe de la Br. Mont. 10 le jour de l'Ascension.  
Sur le terrain de Martigny, le jeudi 22 mai (Ascension), se rencontreront à 13 h. 30 Vevey-Juniors-Martigny-Juniors. A 15 h. : St-Maurice-Vétérans-Martigny-Vétérans. F. R.

**MARTIGNY**

**Un homme broyé par le train en gare de Martigny**

Dimanche soir, le nommé Fritz Vogt, 59 ans, habitant Lausanne où il travaillait depuis 40 ans dans la maison Pittet, commerce de graines, se disposait à rentrer à Lausanne par le direct quittant Martigny à 21 h. 48. Il venait de rendre visite à un de ses parents habitant Riddes et s'était arrêté à Martigny au retour.

Le malheureux a dû se tenir trop près de la voie, car il fut happé par la locomotive et affreusement déchiqueté. Il fallut faire reculer le convoi pour ramasser les restes du malheureux, qui furent transportés à la morgue de l'Hôpital.

**Ski-Club**

L'assemblée de printemps du Ski-Club, qui s'est tenue hier soir lundi au Café de la Place, en Ville, avait réuni un record de participants, puisque près de 100 membres assistaient à cette réunion. Fait extraordinaire dans les annales de nos sociétés, la séance fut ouverte à l'heure précise sous la présidence de M. Henri Charles.

On entendit d'abord la lecture du protocole de la dernière assemblée, tenu d'une façon exemplaire par l'excellent secrétaire Georges Tissières. Ce fut ensuite le rapport du président, qui relata les principaux faits survenus depuis la dernière assemblée d'automne. On eut à déplorer le décès au service d'Ernest Piorroz de Martigny-Bourg et quelques accidents dont celui survenu à Marcel Frossard. L'assemblée se leva en signe de deuil et chacun fit les meilleurs vœux de guérison pour le camarade Frossard, présent à l'assemblée.

Le caissier Paul Emonet nous montre une caisse nullement déficitaire et pour laquelle aucune subvention fédérale n'est demandée. Les recettes sont de 1261 fr. 60, auxquelles il faut ajouter les recettes nettes provenant de l'exploitation des chalets de la Forclaz et de Bovinette, soit 109 fr. 40 pour la Forclaz et 43 fr. 75 pour Bovinette. Les dépenses sont de 308 fr. 05.

Georges Pillet lut ensuite un court rapport sur nos deux cabanes qui continuent à être le point de ralliement de toute notre jeunesse skieuse.

Le président de la commission technique, Philibert Pillet, donna des détails complets sur tous les cours et concours de la saison qui vient de se terminer. Ce rapport montra la vitalité du Ski-Club de Martigny et les progrès accomplis dans l'art du ski.

Le président remercie chaleureusement Philibert pour son intéressant travail et son dévouement, et annonce qu'il va procéder à la distribution des prix. Ceux-ci sont attribués aux skieurs ayant fait les trois concours à la Forclaz et à Verbier. Le président d'honneur et membre fondateur Georges Couchepin remet la grande channe offerte par M. Marcel Darbellay au vainqueur des trois compétitions, Georges Pillet, auquel il adresse ses félicitations. Viennent ensuite : 2. Mce Pellouchoud ; 3. Paul Rard ; 4. Jean Cretex ; 5. Robert Polli ; 6. Emile Pahud ; 7. Edouard Franc ; 8. Gilbert Meunier ; 9. Rémy Gérévini ; 10. Aloys Bergerant. — Dames : 1. Simone Grandmoussin ; 2. Zitha Cassaz.

On passa ensuite à la superbe projection de films cinématographiques sur la FIS à Engelberg en 1938 et sur les concours et cours du Ski-Club à la Forclaz et à Verbier.

Oscar Darbellay fut chaleureusement applaudi pour avoir fait revivre les bonnes journées passées là-haut dans une atmosphère de fraternité et de gaieté.

**Aidez la Croix-Rouge !**

L'honneur de la nation suisse exige des sacrifices en faveur de ceux qui ont été le plus durement frappés par la guerre, alors que notre pays a été épargné. Réservez bon accueil aux Samaritaines qui vous présenteront la liste de souscription et recueilleront votre obole en faveur du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Agence des prisonniers de guerre.

**Rythmique**

On nous écrit :  
Malgré le temps plus que maussade de ce dimanche 18 mai, une assistance nombreuse était venue applaudir et féliciter les jeunes « rythmicistes » martigneraïnes et montreusiennes, ainsi que leur professeur Mme Bouët-Sérieux, qui a su obtenir de ses jeunes élèves un effort des plus intéressants et probant. La valeur de l'enseignement d'acrobatie n'est plus à démontrer aujourd'hui ; mais encore, comme le disait Mme Sérieux dans une spirituelle causerie, faut-il voir évoluer des élèves, et plus volontiers ceux que l'on connaît bien, pour se rendre compte à quel point cette « discipline du rythme musical » est nécessaire pour former le caractère des enfants.

La place nous manque pour décrire la joie des petits mimant « la cueillette des fruits » et chantant leur fier d'être « grands maintenant », pour dire le réel plaisir, musical et visuel à la fois, dont on se régale en admirant les gestes et les pas gracieux des grandes fillettes, quelques-unes si savantes déjà...

On ne peut que joindre ses vœux à ceux du distingué professeur, qui demande que la Rythmique soit bientôt introduite dans les programmes scolaires, afin d'en faire bénéficier tous les enfants. Et l'on tient à remercier ici très vivement, soit les Sœurs de l'Institut Ste Jeanne-Antide, dont la belle salle de gymnastique a été mise à la disposition de Mme Sérieux, soit l'aimable animatrice dont le talent organisateur a rendu possible l'ouverture et la réussite des cours de rythmique à Martigny.

**Répétition de l'Harmonie**

Mercredi, à 20 h. 30, répétition générale. Vendredi, concert.

**1<sup>re</sup> COMMUNION CONFIRMATION**

Joli choix de bouquets de fleurs blanches et plantes fleuries

Jean Leemann fleuriste - MARTIGNY Tél. 6 13 17 - Place du Midl

**Match de handball**

entre les Universités de Berne et d'Heidelberg

L'équipe de l'Université de Berne, constituée sous la présidence de Max Beer, a disputé vendredi dernier, à Heidelberg, un match de handball contre le club universitaire de l'endroit. La victoire est revenue aux Suisses, qui marquèrent neuf buts contre six.

M. Regli, consul de Suisse, assistait au Tournai. L'équipe bernoise avait choisi pour capitaine Marc Hodler, gardien du but, le skieur bien connu.

**Asperges milanaises.** — Dresser de belles asperges cuites, par couches, dans un plat à gratin, saupoudrer de fromage râpé et de panure, arroser d'un peu de beurre ramolli et faire gratiner.